



**THANN
CERNAY**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport annuel 2021

**SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES
D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**



3a rue de l'Industrie
CS 10228
68704 CERNAY Cedex

Tél. 03 89 75 47 72
Fax 03 89 75 78 14
contact@cc-thann-cernay.fr

www.cc-thann-cernay.fr

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU



LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

INTRODUCTION	5
LE TERRITOIRE CONCERNE ET LES MISSIONS	5 à 7
1) Exploitation en régie (D101.0)	5
2) Exploitation en délégation de service public (D101.0)	5
3) Exploitation par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller (D101.0)	6
4) Schéma des secteurs	7

Exploitation en régie

Les ressources	10
Schéma de production et de distribution	11
BILAN HYDRAULIQUE	12 à 14
1) Production 2021	12 à 14
DISTRIBUTION ET CONSOMMATION	15 à 17
1) Le réseau	15
2) Travaux d'entretien et réparation en 2021 sur le réseau d'eau	15 à 16
3) Nombre d'abonnés	16
4) Volumes comptabilisés	16
5) Volumes facturés	17
INDICATEURS DE PERFORMANCE	17 à 19
1) Rendement du réseau de distribution (P 104.3)	17 à 18
2) Tableau des indicateurs	18
3) La performance réseau calculée sur une période de relevé	19
4) L'ILC et rendement Grenelle 2	19
LA QUALITE DE L'EAU	20 à 24
1) Mesures de prévention pour la qualité de la production	20
2) Type de traitement	20
3) Surveillance de la qualité distribuée	20 à 24
INDICATEURS FINANCIERS	25 à 26
1) La tarification (D102.0)	25 à 26
INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	27
1) Les composants d'une facture d'eau d'un ménage de référence (120 m ³ sur l'année)	27
AUTRES INDICATEURS FINANCIERS	28 à 29
1) La Balance Générale du compte administratif 2021	28
2) La dette	29

Exploitation en délégation de service public

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	32 à 33
1) Mode de gestion du service	32
- Plan simplifié du réseau d'alimentation en eau potable	33
L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE	34 à 36
1) Les ressources	34
2) Les installations de production / traitement	34
3) Les châteaux d'eau et réservoirs	35
4) Les stations de pompage / relevage	35
- Synoptique	36
BILAN HYDRAULIQUE 2021	37 à 38
1) Volumes d'eau brute prélevés (m ³)	37
2) Volumes d'eau potable produits (m ³)	37
3) Volumes d'eau potable importés et exportés (m ³)	37
4) Volumes mis en distribution sur période de relevé (m ³)	38
5) Volumes consommés autorisés (m ³)	38
DISTRIBUTION ET CONSOMMATION	38 à 40
1) Le réseau	38 à 39
2) Travaux d'entretien et de réparation en 2021 sur le réseau d'eau	39
3) Nombre d'abonnés	40
4) Volumes d'eau potable vendus (m ³)	40
INDICATEURS DE PERFORMANCE	40 à 42
1) Rendement du réseau de distribution (P104.3)	40 à 41
2) Tableau des indicateurs	41
3) La performance réseau calculée sur une période de relevé	42
4) L'ILC et rendement Grenelle 2	42
TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE (D102.0)	43 à 45
1) Modalités de tarification	43
2) Facture d'eau type	44
3) Recettes	45
SERVICE CLIENTS	45 à 46
1) Accueil et information	45
2) La relation clients	45
3) Recouvrement (P154.0)	46
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	46
1) Montants financiers (Communauté de Communes)	46
2) Etat de la dette du service (Communauté de Communes) (P153.2)	46
3) Amortissements (Communauté de Communes)	46
QUALITE DE L'EAU	47 à 57
1) Surveillance de la qualité distribuée (P101.1 et 102.1)	47 à 57
PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2022	58

INTRODUCTION



Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, sont destinés à l'information des usagers et à la transparence de la gestion des services. Ils détaillent les activités réalisées durant l'exercice par la collectivité pour ses compétences.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2224-5, le maire ou le président présente un rapport annuel à son assemblée délibérante. Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L 1411-13 du CGCT.

Le décret 95-635 du 6 mai 1995, fixe les indicateurs techniques et financiers figurant obligatoirement dans le rapport.

De plus le rapport annuel doit respecter de nouvelles exigences depuis la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, selon le décret 2007-675 et l'arrêté du 2 mai 2007.

La circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 informe sur les modalités d'établissement du rapport, définissant notamment les « indicateurs de performance » dont les fiches sont nommées par des codes rappelés dans le présent rapport (Dxxx.x pour les indicateurs descriptifs ou Pxxx.x pour les indicateurs de performance).

Le territoire et la population desservie

La Communauté de Communes de Thann-Cernay est composée de 16 communes.

La gestion de l'eau est divisée en 3 secteurs :

1. Exploitation en régie (D101.0)

La population desservie (données INSEE au 1^{er} janvier 2021) est la suivante :

➤ Cernay	11 547 hab.
➤ Steinbach	1 385 hab.
➤ Uffholtz	1 791 hab.
➤ Wattwiller	1 708 hab.

Population totale 16 431 hab.

2. Exploitation en délégation de service public (D101.0)

La délégation de service public a été confiée à SUEZ par délibération du 8 mars 2010 mais les investissements et les projets sont gérés par les services techniques de la CCTC.

La population desservie (données INSEE au 1^{er} janvier 2021) est la suivante :

➤ Bitschwiller-les-Thann	2 011 hab.
➤ Bourbach-le-Bas	573 hab.
➤ Bourbach-le-Haut	428 hab.
➤ Leimbach	927 hab.
➤ Rammersmatt	235 hab.
➤ Roderen	925 hab.
➤ Thann	7 869 hab.
➤ Vieux-Thann	2 876 hab.
➤ Willer-sur-Thur	1 841 hab.

Population totale 17 685 hab.

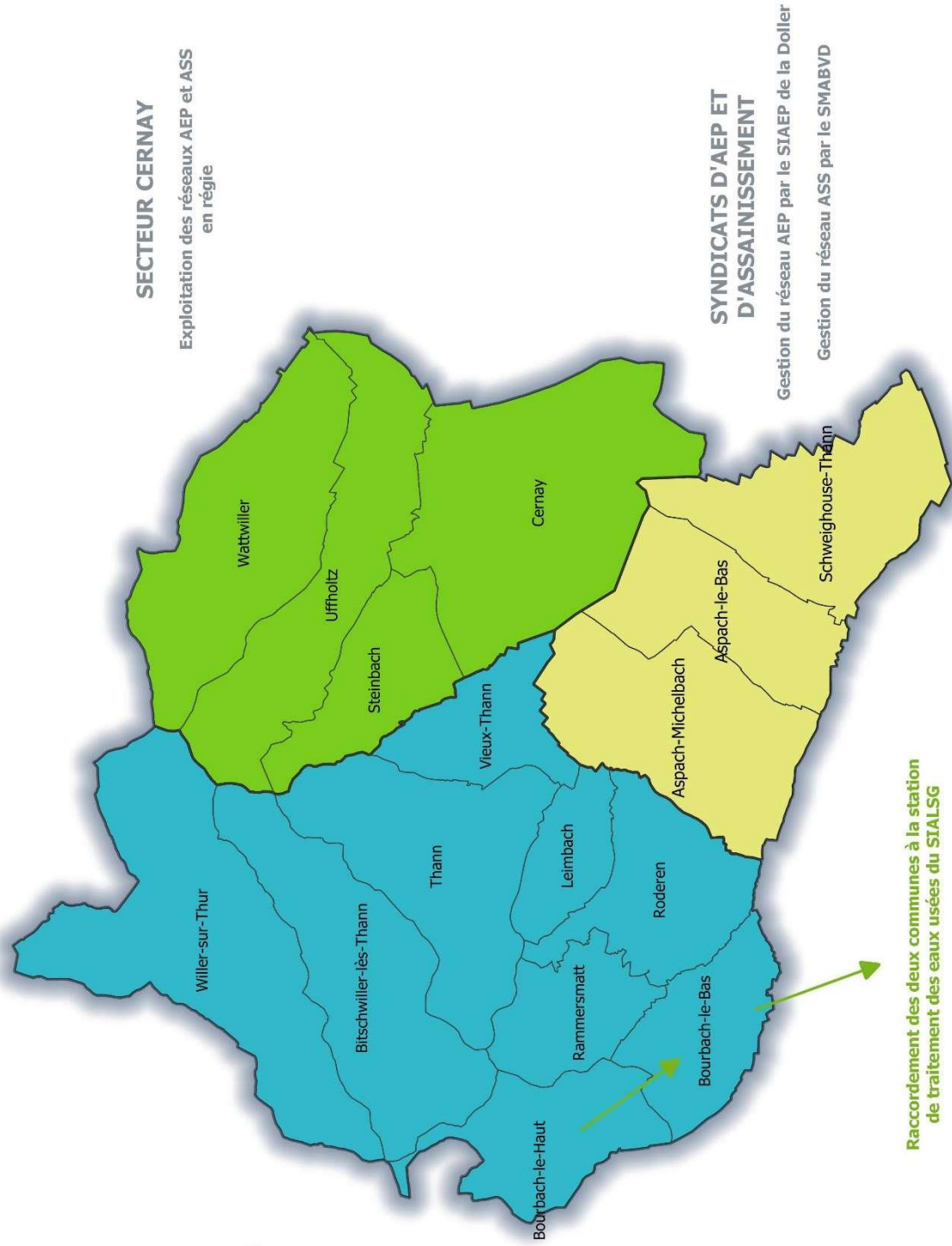
3. Exploitation par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller (D101.0)

La population desservie (données INSEE au 1^{er} janvier 2021) est la suivante :

- Aspach-le-Bas 1 345 hab.
- Aspach-Michelbach 1 821 hab.
- Schweighouse/Thann 790 hab.

Population totale	3 956 hab.
--------------------------	-------------------





SECTEUR CERNAY

Exploitation des réseaux AEP et ASS en régie

SECTEUR THANN

Exploitation des réseaux AEP et ASS en DSP confiée à SUEZ EAU FRANCE

SYNDICATS D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT

Gestion du réseau AEP par le SIAEP de la Doller
Gestion du réseau ASS par le SMABVD

Raccordement des deux communes à la station de traitement des eaux usées du SIALSG

Exploitation en régie



Le réseau des 4 communes est interconnecté selon le schéma du tableau de la page 11.

CERNAY



La Ville de Cernay est alimentée par 5 puits :

- 3 puits situés rue des Puits à Cernay,
- 1 puits situé rue Sandoz à Cernay,
- 1 puits situé sur le territoire de la commune d'Uffholtz, qui est à l'arrêt depuis le 29 avril 2008, pour des raisons de dépassement de la teneur en BROMACIL.

Une interconnexion Wittelsheim/Cernay/Thann permet un approvisionnement en eau de 1 000 m³/jour maximum pour le secteur de la régie de Cernay et de 3 000 m³/jour maximum pour le secteur exploité en DSP de Thann.

STEINBACH

La commune de Steinbach est uniquement alimentée par l'eau produite à Cernay.

UFFHOLTZ

En 2021, la commune d'Uffholtz a été alimentée pour un tiers par les sources communales, le solde étant assuré par l'apport de Cernay.

En raison d'un risque potentiel de pollution bactériologique des sources, un traitement par rayons ultra-violet (UV) assure la qualité d'eau distribuée dans la commune.

WATTWILLER

La commune de Wattwiller comporte deux zones de distribution :

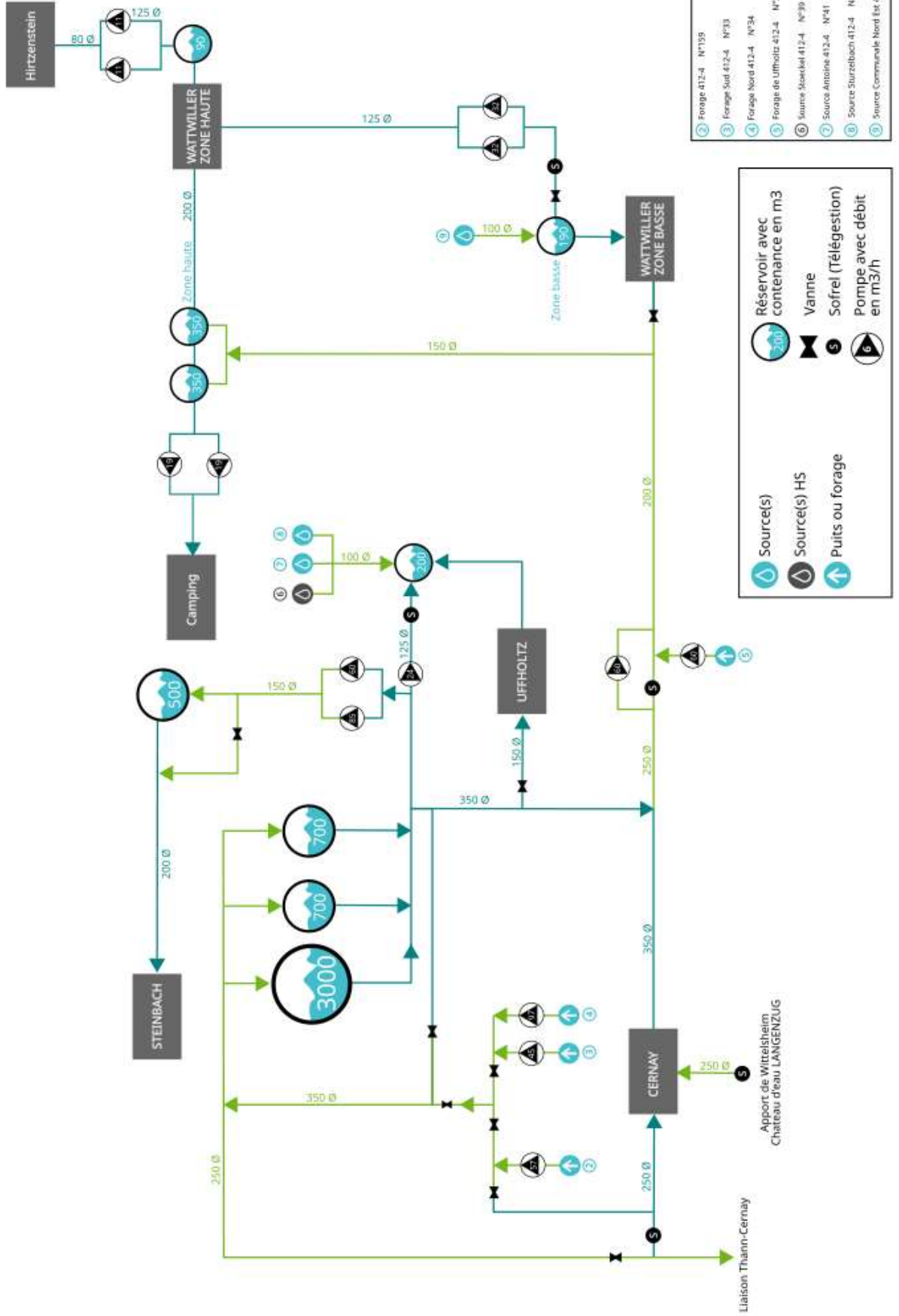
- Le réseau haut est desservi par le réservoir principal qui est alimenté par le réseau de Cernay.
- Le réseau bas est desservi par le réservoir village (bas) alimenté par deux sources (appelées Communale et Deronne), ainsi que par un complément du réservoir principal selon les besoins.

Le réservoir du camping est alimenté directement par le réservoir principal.

Les deux sources (Communale et Deronne) sont traitées bactériologiquement par UV.



Schéma d'alimentation en eau potable du secteur Cernay



BILAN HYDRAULIQUE

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

1) PRODUCTION 2021

CERNAY

	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes prélevés				
Puits 1 et 2	0 m ³	0 m ³	0 m ³	-
Puits 1	233 723 m ³	135 576 m ³	0 m ³	-100,0
Puits 2	441 696 m ³	406 925 m ³	451 494 m ³	+11,0
Puits 3	87 564 m ³	275 599 m ³	317 487 m ³	+15,2
Puits Sandoz	255 702 m ³	276 297 m ³	310 868 m ³	+12,5
Puits Uffholtz/Cernay	0 m ³	0 m ³	0 m ³	-
<i>Total volumes prélevés (A)</i>	<i>1 018 685 m³</i>	<i>1 094 397 m³</i>	<i>1 079 849 m³</i>	<i>-1,3</i>
Volumes importés				
Apport de Guewenheim	0 m ³	0 m ³	0 m ³	-
Apport de Wittelsheim	25 927 m ³	37 334 m ³	174 493 m ³	+367,4
<i>Total volumes importés (B)</i>	<i>25 927 m³</i>	<i>37 334 m³</i>	<i>174 493 m³</i>	<i>+367,4</i>
Volumes exportés				
Exportés vers Steinbach	52 909 m ³	62 268 m ³	57 627 m ³	-7,5
Exportés vers Uffholtz	41 400 m ³	44 932 m ³	45 384 m ³	+1,0
Exportés vers Wattwiller	75 370 m ³	95 861 m ³	86 284 m ³	-10,0
Export vers Thann	105 064 m ³	149 261 m ³	288 558 m ³	+93,3
<i>Total volumes exportés (C)</i>	<i>274 743 m³</i>	<i>352 322 m³</i>	<i>477 853 m³</i>	<i>+35,6</i>
TOTAL volumes mis en distribution (A+B-C)	769 869 m³	779 409 m³	776 489 m³	-0,4

STEINBACH

	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes importés				
Apport de Cernay	52 909 m ³	62 268 m ³	57 627 m ³	-7,5
TOTAL volumes mis en distribution	52 909 m³	62 268 m³	57 627 m³	-7,5

UFFHOLTZ

	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes prélevés				
Sources	19 146 m ³	18 796 m ³	16 266 m³	-13,5
Volumes importés				
Apport de Cernay	41 400 m ³	44 932 m ³	45 384 m³	+1,0
Estimation maillage réseau Cernay	560 m ³	500 m ³	0 m³	-100,0
<i>Total volumes importés</i>	<i>41 960 m³</i>	<i>45 432 m³</i>	<i>45 884 m³</i>	<i>+1,0</i>
TOTAL volumes mis en distribution	61 106 m³	64 228 m³	61 650 m³	-4,0

WATTWILLER

	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes prélevés				
Source	19 445 m ³	13 321 m ³	14 698 m³	+10,3
Volumes importés				
Puits Uffholtz/Wattwiller	0 m ³	0 m ³	0 m³	-
Apport de Cernay	75 370 m ³	95 861 m ³	86 284 m³	-10,0
TOTAL	94 815 m³	109 182 m³	100 982 m³	-7,5

VOLUMES TOTAL MIS EN DISTRIBUTION

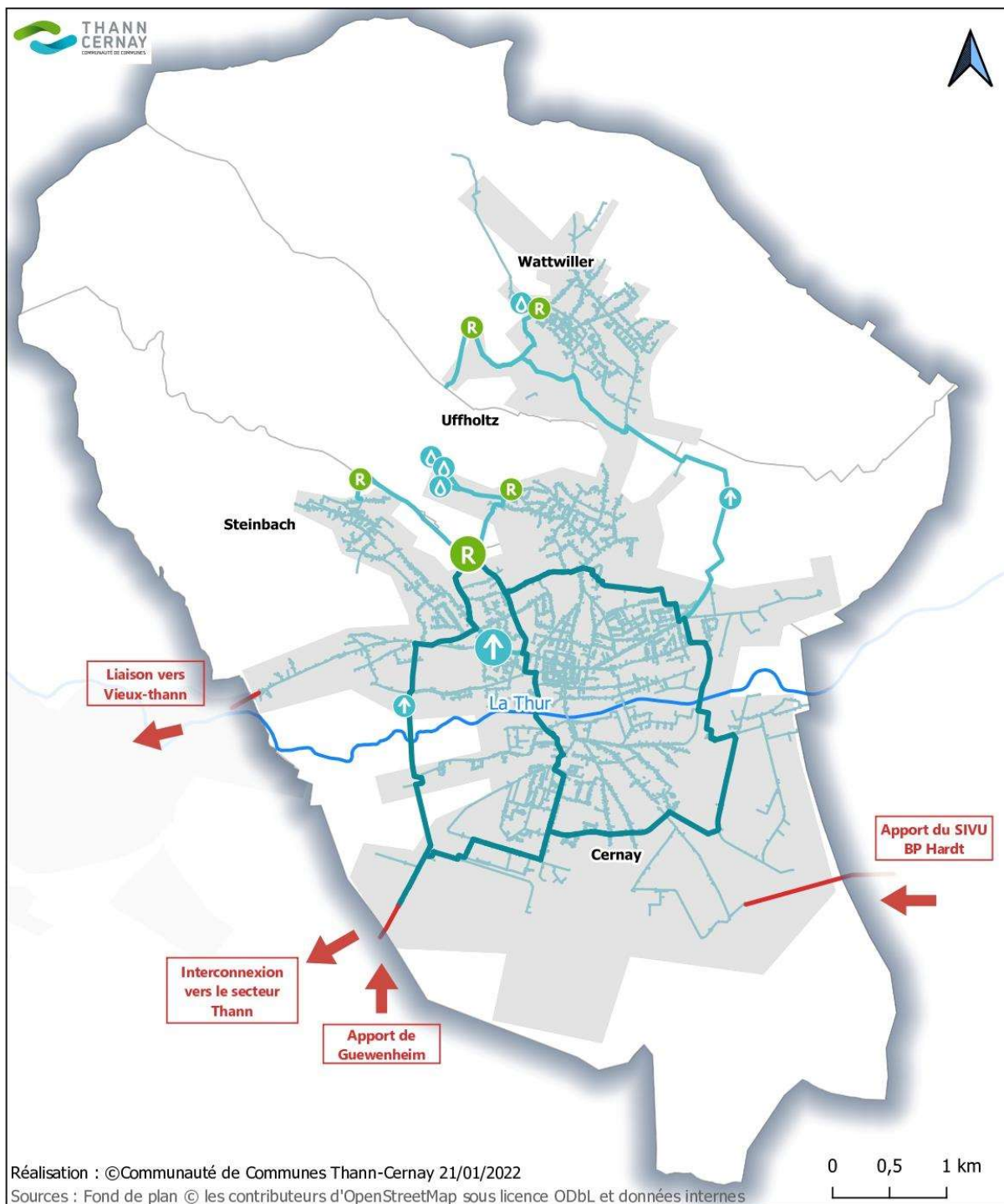
PRODUCTION	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes prélevés (A)	1 057 276 m ³	1 126 514 m ³	1 110 813 m³	-1,4
Volumes importés (B)	25 927 m ³	37 334 m ³	174 493 m³	+367,4
Volumes exportés (C)	105 064 m ³	149 261 m ³	288 558 m³	+93,3
TOTAL volumes mis en distribution (A+B-C)	978 139 m³	1 014 587 m³	996 748 m³	-1,73

Commentaire : Les volumes mis en distribution pour l'année 2021 s'établissent à 996 748 m³, soit en moyenne 2 731 m³/j.

Globalement, les volumes prélevés et importés pour l'année 2021 ont augmenté de 121 458 m³ et les volumes exportés ont également augmenté de 139 297 m³.

Le rapport des volumes mis en distribution et des volumes vendus (p. 17) permet de conclure à une amélioration du rendement du réseau.

Communauté de communes de Thann-Cernay : secteur Cernay
Plan simplifié du réseau d'alimentation en eau potable



Réalisation : ©Communauté de Communes Thann-Cernay 21/01/2022

Sources : Fond de plan © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL et données internes

Captages	Réseaux	Zones
Source	Réseaux de transport et de distribution intracommunaux	Communes concernées
Forage	Réseaux de maillage intercommunaux	Zone urbanisée
Ouvrages	Réseau de transport principal	
Réservoir	Réseau de secours	
Réservoir (4000 m3)		

DISTRIBUTION ET CONSOMMATION

1) LE RESEAU

a. Longueur du réseau

Le réseau d'eau potable compte, au 31 décembre 2021, **132,739** kilomètres linéaires de conduites hors branchements.

Il est réparti de la façon suivante entre les communes :

CERNAY	86,194 Km
STEINBACH	12,550 Km
UFFHOLTZ	13,947 Km
WATTWILLER	20,048 Km

b. Extension du réseau en 2021

- CERNAY
 - Maillage rue de Champagne/Fbg de Belfort (tranche 2) Ø 100 / 60 ml
 - Maillage rue de Champagne/Fbg de Belfort (tranche 2) Ø 150 / 60 ml
 - Lotissement « Terre Déline » Rue des Bâtisseurs Ø 150 / 395 ml
- WATTWILLER
 - Lotissement « Les Sources » Ø 100 / 550 ml

c. Les capacités de stockage

Les volumes des réservoirs de la Communauté de Communes sont les suivants :

CERNAY	2 cuves de 700 m ³ + 1 cuve de 3 000 m ³ soit un total de 4 400 m ³
STEINBACH :	1 cuve de 500 m ³
UFFHOLTZ	2 cuves de 100 m ³ , soit 200 m ³
WATTWILLER	2 cuves de 350 m ³ soit 700 m ³ (principal) 2 cuves de 95 m ³ , soit 190 m ³ (réservoir village) 1 cuve de 90 m ³ (réservoir relais)

TOTAL DE STOCKAGE : 6 080 m³



2) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION EN 2021 SUR LE RESEAU D'EAU

↳ Renouvellement du réseau en 2021

- CERNAY
 - Rue de Champagne (tranche 1) Ø 100 / 80 ml
 - Rue de Champagne/Fbg de Belfort (tranche 2) Ø 100 / 36 ml
 - Rue des Vignes Ø 150 / 98 ml
- UFFHOLTZ
 - Rue des Vergers Ø 150 / 85 ml
 - Rue du Fossé Ø 100 / 140 ml

Cela représente un taux de renouvellement patrimonial du réseau en 2021 de : 0,41 %

↳ Intervention sur canalisations

	2019	2020	2021
Rupture de conduite principale	11	14	10
Rupture de branchements	8	8	8

↳ Bouches et poteaux d'incendie

	2019	2020	2021
Remplacements complets	7	4	6
Nouvelles installations	0	4	2
Suppressions hydrants et PI	3	0	1
Réparation PI	1	0	0

↳ Robinets-vannes

	2019	2020	2021
Renouvellements de robinets-vannes principaux	16	3	13
Renouvellements de robinets-vannes des branchements	64	1	5

↳ Branchements eau

	2019	2020	2021
Nouveaux branchements	34	25	75
Renouvellements complets	55	28	55
Renouvellements d'ensembles de comptage	49	77	61
Changements de compteurs	351	489	237
Réparation comptage	5	4	2
Individualisation	4	6	9

3) NOMBRE D'ABONNES

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
CERNAY	3 478	3 512	3 570	3 609	3 685	+2,1
STEINBACH	585	593	596	608	609	+0,2
UFFHOLTZ	739	746	749	749	755	+0,8
WATTWILLER	741	784	790	791	797	+0,8
TOTAL	5 543	5 635	5 705	5 757	5 846	+1,5

Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par l'intermédiaire d'un branchement équipé d'un compteur. En 2021, on dénombre 5 846 abonnés.

4) VOLUMES COMPTABILISES

	PARTICULIERS		GRANDS CONSOMMATEURS		TOTAL		Variation N/N-1 (%)
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
CERNAY	548 042	532 054	83 982	69 929	632 024	601 983	-4,8
STEINBACH	56 740	54 712	-	-	56 740	54 712	-3,6
UFFHOLTZ	79 521	76 704	-	-	79 521	76 704	-3,5
WATTWILLER	81 445	74 980	10 207	10 853	91 652	85 833	-6,3
TOTAL	765 748	738 450	94 189	80 782	859 937	819 232	-4,7

Commentaire : Les volumes comptabilisés pour l'année 2021 s'élèvent à 819 232 m³, soit en moyenne 2 244 m³/j. Ils ont diminué de 40 705 m³, soit 4,7 % par rapport à l'année 2020.

5) VOLUMES FACTURES

	PARTICULIERS		GRANDS CONSOMMATEURS		TOTAL		Variation N/N-1 (%)
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
CERNAY	538 206	525 172	83 982	69 929	622 188	595 101	-4,4
STEINBACH	56 726	54 199	-	-	56 726	54 199	-4,5
UFFHOLTZ	79 205	76 704	-	-	79 205	76 704	-3,2
WATTWILLER	80 774	74 980	10 207	10 853	90 981	85 833	-5,7
TOTAL	754 911	731 055	94 189	80 782	849 100	811 837	-4,4

Commentaire : Les volumes facturés pour l'année 2021 s'élèvent à 811 837 m³, soit en moyenne 2 224 m³/j. Ils ont diminué de 37 263 m³, soit 4,4 % par rapport à l'année 2020.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)

Rendement du réseau de distribution

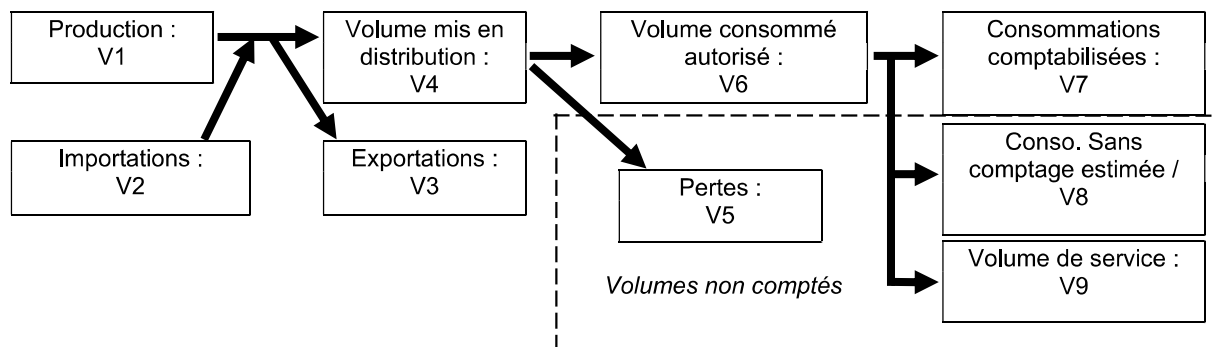
Volume produit (V1)	1 110 813 m ³
Volume importé (V2)	174 493 m ³
Volume exporté (V3)	288 558 m ³
Volume mis en distribution (V4)	996 748 m ³
Pertes (V5)	171 216 m ³
Volume consommé autorisé (V6)	825 532 m ³
Volume comptabilisé (V7)	819 232 m ³
Volume consommateurs sans comptage (V8)	1 800 m ³
Volume de service de réseau (V9)	4 500 m ³

V3 Le rendement du réseau de distribution est de :

	2018	2019	2020	2021
Rendement	88,77 %	85,76 %	87,25 %	86,68 %

V2 Le rendement du réseau de distribution se calcule de la façon suivante : $Rdt = (V6+V3)/(V1+V2)$

V1 Les volumes suivants sont des volumes annuels (en m³/an) :



2) TABLEAU DES INDICATEURS

Les indicateurs de performance		2021	Unité	Degré de fiabilité
Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	16 431	Nombre	B
VP.056	Nombre d'abonnements	5 846	Nombre	A
VP.077	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	132,739	Km	A
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,37	€ TTC/m ³	A
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96,23	%	A
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	%	A
P104.3	Rendement du réseau de distribution	86,68	%	A
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	Points de 0 à 120	A
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,66	m ³ /km/jour	A
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	3,53	m ³ /km/jour	A
Indicateurs de performance				
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,53	%	A
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la réserve en eau	100	%	B



3) LA PERFORMANCE RESEAU CALCULEE SUR UNE PERIODE DE RELEVÉ (DECRET 2 MAI 2007)

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) – Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)				
Désignation	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	978 139	1 014 587	996 748	-1,8
Volumes comptabilisés (E)	818 708	859 937	819 232	-4,7
Volumes consommés autorisés (H)	823 888	866 237	825 532	-4,7
Pertes en réseau (D-H) = (J)	154 251	148 350	171 216	+15,4
Volumes non comptés (D-E) = (K)	159 431	154 650	177 516	+14,8
Volumes eau potable exportés (C)	105 064	149 261	288 558	+93,3
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	130,303	131,085	132,739	1,3
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	-0,3
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	3,24	3,09	3,53	+14,2
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	3,35	3,22	3,66	+13,7

4) L'ILC ET RENDEMENT GRENELLE 2

Le décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable fixe le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour chaque collectivité en fonction de l'indice linéaire de consommation du réseau concerné.

Si le rendement minimum défini par le décret n'est pas atteint, la collectivité devra établir un plan d'action pour la réduction des pertes en eau de son réseau de distribution. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée.

Désignation	2020	2021
Volumes consommés autorisés (H)	866 237	825 532
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	131,085	132,739
Indice Linéaire de consommation (H+C) / (365 x L)	21,17	22,99
Valeur du terme fixe (N)	65	65
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	69,23	69,60
Rendement de réseau (%) = (H + C) / (A' – A'' + B)	87,25	86,68

LA QUALITE DE L'EAU



1) MESURES DE PREVENTION POUR LA QUALITE DE LA PRODUCTION

Elles ont été prescrites par un arrêté préfectoral le 23 avril 1975 et un arrêté modificatif du 26 octobre 1979, fixant :

- ✓ le périmètre de protection immédiate,
- ✓ le périmètre de protection rapprochée,
- ✓ le périmètre de protection éloignée,

pour les sites suivants :

- ✓ les puits 1, 2 et 3 à Cernay,
- ✓ les 3 sources (Deronne, Calvaire et Communale) de Wattwiller,
- ✓ les 3 sources (Stoeckle, Sturchel et St-Antoine) d'Uffholtz,
- ✓ le puits d'Uffholtz,
- ✓ le puits Sandoz à Cernay.

Un nouvel arrêté préfectoral du 6 octobre 2015 modifie les périmètres de protection pour les puits n° 1, 2 et 3 à Cernay.

2) TYPE DE TRAITEMENT

Traitement par rayons ultra-violet (UV).

- UFFHOLTZ : sortie du réservoir,
- WATTWILLER : entrée des sources dans le réservoir village.

3) SURVEILLANCE DE LA QUALITE DISTRIBUEE

Le laboratoire CAR (agrée par le Ministère de la Santé), en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé de Colmar, a effectué 72 analyses dans les 4 communes en 2021, réparties comme suit :

- ✓ Cernay et Wattwiller secteur zone haute : 34 analyses réalisées sur le réseau dont 3 non-conformes. L'eau produite et distribuée est 91,18 % conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques.
- ✓ Steinbach : 16 analyses réalisées sur le réseau dont 1 non-conforme. L'eau produite et distribuée est 93,75 % conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques.
- ✓ Uffholtz : 11 analyses réalisées sur le réseau. L'eau produite et distribuée est 100 % conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques.
- ✓ Wattwiller secteur zone basse : 11 analyses réalisées sur le réseau. L'eau produite et distribuée est 100 % conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

CERNAY ET WATTWILLER ZONE HAUTE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guides (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credits photos : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

Les communes de CERNAY et WATTWILLER secteur zone haute (12068 habitants) sont alimentées en eau par 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

L'eau produite à partir de l'un des forages (Sandozwiller) est désinfectée par rayonnements ultraviolets ; l'eau captée sur les 3 autres forages est produite sans traitement. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

34 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 34 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 3 analyses non-conformes aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 91,18 %

Eau de bonne qualité microbiologique.

L'analyse de l'eau a révélé la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

DURETE, PH

- Dureté : 9,8°f (degré français)
- pH : 7,3

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 9,7 mg/l
- Teneur maximale : 10,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 39,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 22,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée sur la ville de CERNAY et sur la zone haute de WATTWILLER est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité. Par ailleurs, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

STEINBACH

ORIGINE DE L'EAU

La commune de STEINBACH (1355 habitants) est alimentée en eau par 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la Doller ou du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt est possible en cas de besoin.

L'eau produite à partir de l'un des forages (Sandozwiller) est désinfectée par rayonnement ultraviolet ; l'eau captée sur les 3 autres forages est produite sans traitement. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

16 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 16 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 93,75 %

Eau de bonne qualité microbiologique.

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

DURETE, PH

- Dureté : 9,8 °f (degré français)
- pH : 7,0

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 9,7 mg/l
- Teneur maximale : 10,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 39,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 22,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

*Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée sur la commune de STEINBACH est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité. Par ailleurs, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

UFFHOLTZ

ORIGINE DE L'EAU

La commune de UFFHOLTZ (1747 habitants) est alimentée en eau par 2 sources et 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la Doller ou du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt est possible en cas de besoin.

L'eau est désinfectée par rayonnements ultraviolets avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 11 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 16,3°f (degré français)
- pH : 7,3

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 9,3 mg/l
- Teneur maximale : 9,4 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 28,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 16,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée sur la commune d'UFFHOLTZ est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

WATTWILLER, secteur zone basse

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur zone basse de la commune de WATTWILLER (907 habitants) est alimenté en eau par 2 sources et 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la Doller ou du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt est possible en cas de besoin.

L'eau est désinfectée par rayonnements ultraviolets avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 11 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté moyenne : 13,4^f (degré français)
- pH : 7,4

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau douce (peu calcaire)

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 8,6 mg/l
- Teneur maximale : 8,9 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 32,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 18,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,23 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée sur le secteur zone basse de la commune de WATTWILLER est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Par ailleurs, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

INDICATEURS FINANCIERS

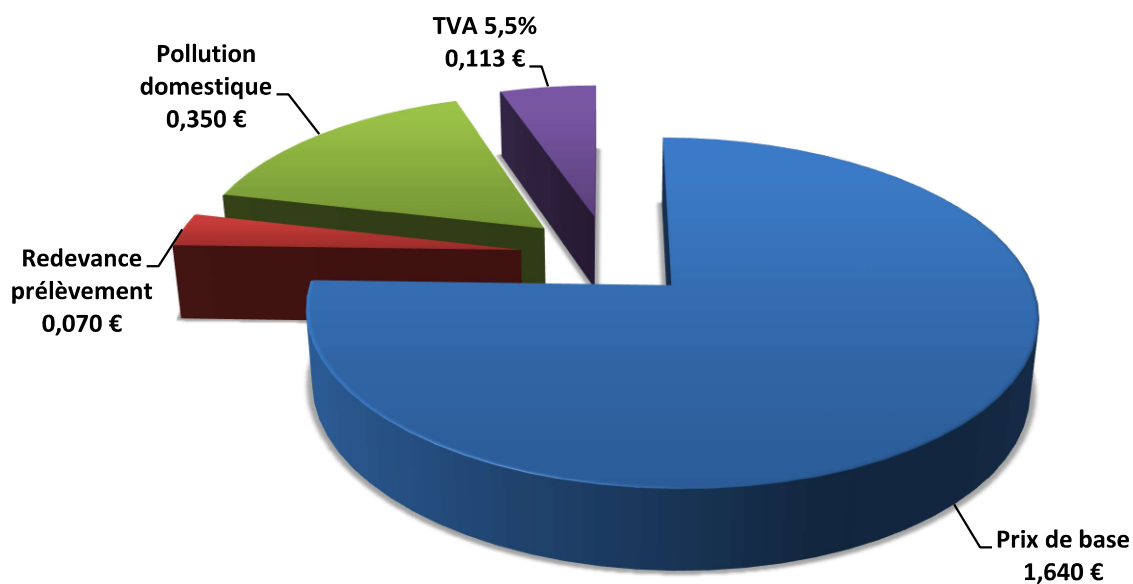
1) LA TARIFICATION (D102.0)

a) Tarif eau hors abonnement

Le service des eaux de la Communauté de Communes est assujéti à la TVA. Son tarif est ventilé de la manière suivante :

EAU	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)	2022
Prix de base	1,490	1,540	1,640	+6,49	1,790
Redevance de prélèvement	0,070	0,070	0,070	-	0,070
Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,350	0,350	0,350	-	0,350
TOTAL HT	1,910	1,960	2,060	+5,10	2,210
TVA 5,5%	0,105	0,108	0,113	+4,63	0,122
TOTAL TTC	2,015	2,068	2,173	+5,08	2,332

DECOMPOSITION DU PRIX DE L'EAU 2021



b) Tarif abonnement

Diamètre du compteur	Tarif annuel (€ HT/an)		Nbre de compteur Abonnés selon le diamètre	
	2021	2022	2021	2022
Diam. 15/20	23,00	25,00	5 550	5 634
Diam.25	35,00	37,00	63	66
Diam.30/32	56,00	58,00	70	70
Diam.40	78,00	80,00	32	32
Diam.50	100,00	102,00	5	5
Diam.60	122,00	124,00	2	2
Diam.80	142,00	144,00	11	12
Diam.100 et +	162,00	164,00	25	25
TOTAL			5 758	5 846

c) Tarif Grands Consommateurs et redevances

Tarif Grands consommateurs					
TRANCHES	M³	Tarif HT 2021	TRANCHES	M³	Tarif HT 2022
1 à 6 000	6 000	1,640	1 à 6 000	6 000	1,79
6 001 à 12 000	6 000	1,640	6 001 à 12 000	6 000	1,79
12 001 à 24 000	12 000	1,640	12 001 à 24 000	12 000	1,79
24 001 à 48 000	24 000	1,640	+ de 24 000		1,79
+ de 48 000		1,640			

Redevances							
TRANCHES	M³	Red. prélèv. HT 2021	Pollut° domest. HT 2021	TRANCHES	M³	Red. prélèv. HT 2022	Pollut° domest. HT 2022
1 à 6 000	6 000	0,070	0,350	1 à 6 000	6 000	0,070	0,350
6 001 à 12 000	6 000	0,070	0,350	6 001 à 12 000	6 000	0,070	0,350
12 001 à 24 000	12 000	0,070	0,350	12 001 à 24 000	12 000	0,070	0,350
24 001 à 48 000	24 000	0,070	0,350	+ de 24 000		0,070	0,350
+ de 48 000		0,070	0,350				

Au total, le service compte 5 846 abonnés en 2022. On distingue :

- Les abonnés dits "domestiques" utilisant l'eau pour les besoins domestiques (immeubles, maisons individuelles, ...)
- Les abonnés dits "gros consommateurs" utilisant l'eau pour les activités à caractère industriel ou commercial.

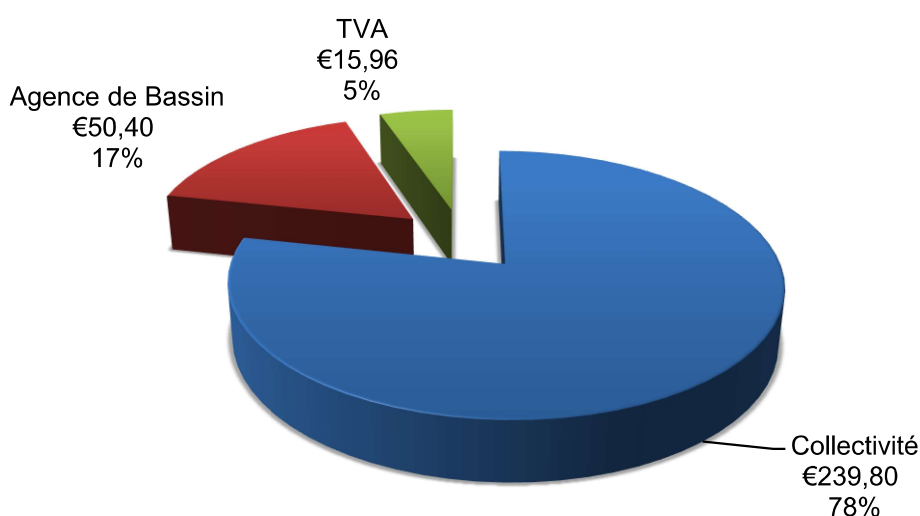
INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES

1) LES COMPOSANTS D'UNE FACTURE D'EAU D'UN MENAGE DE REFERENCE (120 M³ SUR L'ANNEE)

Cernay - Steinbach - Uffholtz - Wattwiller					
EAU POTABLE	Unitaire	Montant	Unitaire	Montant	Variation N/N-1 (%)
	Au 1er janvier 2021		Au 1er janvier 2022		
Part collectivité					
Abonnement (PF)	23,00	23,00	25,00	25,00	
Part proportionnelle (PP)	1,64	196,80	1,79	214,80	+9,15
Total eau potable hors taxes et redevances		219,80		239,80	+9,10
Part Agence de l'Eau					
Redevance de prélèvement	0,070	8,40	0,070	8,40	-
Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,350	42,00	0,350	42,00	-
TVA 5,5 %		14,86		15,96	
TOTAL eau TTC pour 120 m³		285,06		306,16	+7,40

Répartition hors taxes et redevances	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Part collectivité	23,00	196,80	25,00	214,80
Taxes et redevances		65,26		66,36
Prix TTC au m³ (D102.0)		2,37		2,55

Répartition facture d'eau de 120 m³ au 1er janvier 2022



AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

1) LA BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

ARTICLES		LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Section d'Investissement				
001		Solde d'exécution d'investissement reporté	-	18 626,51
10		Apports, dotations (affectation)	-	49 624,49
13		Subventions d'investissement	-	-
16		Emprunts et dettes	77 920,25	
20		Immobilisation incorporelles	630,00	-
21		Immobilisation corporelles	182 942,37	-
23		Immobilisation en cours	235 015,23	-
27		Autres immobilisations financières	-	
040		Opérations d'ordre entre sections	146 054,71	338 718,57
RESTES A REALISER			135 150,00	-
Totaux Section Investissement			795 712,56	406 968,57
Section d'Exploitation				
002		Excédent antérieur reporté	-	801 174,72
011		Charges à caractère général	437 153,37	-
012		Charges personnel et frais assimilés	545 080,92	-
014		Atténuation de produits	472 296,00	-
042		Opérations d'ordre entre sections	338 718,57	146 054,71
65		Autres charges de gestion	22 534,99	-
66		Charges financières	14 793,16	-
67		Charges exceptionnelles	29 008,87	-
70		Vente de produits et prestations	-	2 027 582,87
72		Production immobilisée	-	-
74		Subventions d'exploitation	-	-
75		Autres produits de gestion	-	4 086,82
76		Produits financiers	-	-
77		Produits exceptionnels	-	6 015,34
79		Transfert de charges	-	-
Totaux Section Exploitation			1 870 860,90	2 984 914,46
TOTAUX GENERAUX			2 666 573,46	3 391 883,03
Solde d'exécution investissement (déficit)			-	388 743,99
Solde d'exécution exploitation (excédent)			1 114 053,53	-
TOTAUX EGAUX 2 à 2			3 780 626,99	3 780 626,99

2) LA DETTE

DETTES ET CREANCES - EMPRUNTS RECAPITULATION

	CAPITAL RESTANT DU AU 31.12.2021	REMBOURSEMENTS 2021	
		CAPITAL	INTERETS
TOTAL	566 302,72	77 920,25	14 806,32



Exploitation en délégation de service public



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité en délégation de service public par contrat d'affermage. 1/4/2010 au 31/3/2022
Le contrat d'affermage a été signé avec :

Société SUEZ
11, place Edouard VII
75009 PARIS

Début du contrat	1 ^{er} avril 2010	-
Durée de la délégation	12 ans	-
Avenant n° 1	Date d'effet au 01/09/2011	Définition des modalités techniques et financières de réalisation des travaux neufs liés à la création de l'interconnexion entre le SIVU de la Hardt et le réseau de Thann
Avenant n° 2	Date d'effet au 05/05/2014	
Avenant n° 3	02/01/2015	Définition des modalités techniques et financières liées aux évolutions réglementaires et au réajustement de l'assiette de référence
Avenant n° 4	01/01/2021	Evolutions réglementaires liées aux lois Hamon et Brottes et au règlement général sur la protection des données
Avenant n° 5	12/07/2021	Prolongation + 9 mois – Préciser le volume des compteurs à renouveler d'ici l'échéance de la délégation – Définir un programme complémentaire d'investissement – Renforcer la gouvernance et le suivi contractuel

Le périmètre d'affermage est constitué du territoire des 9 communes.

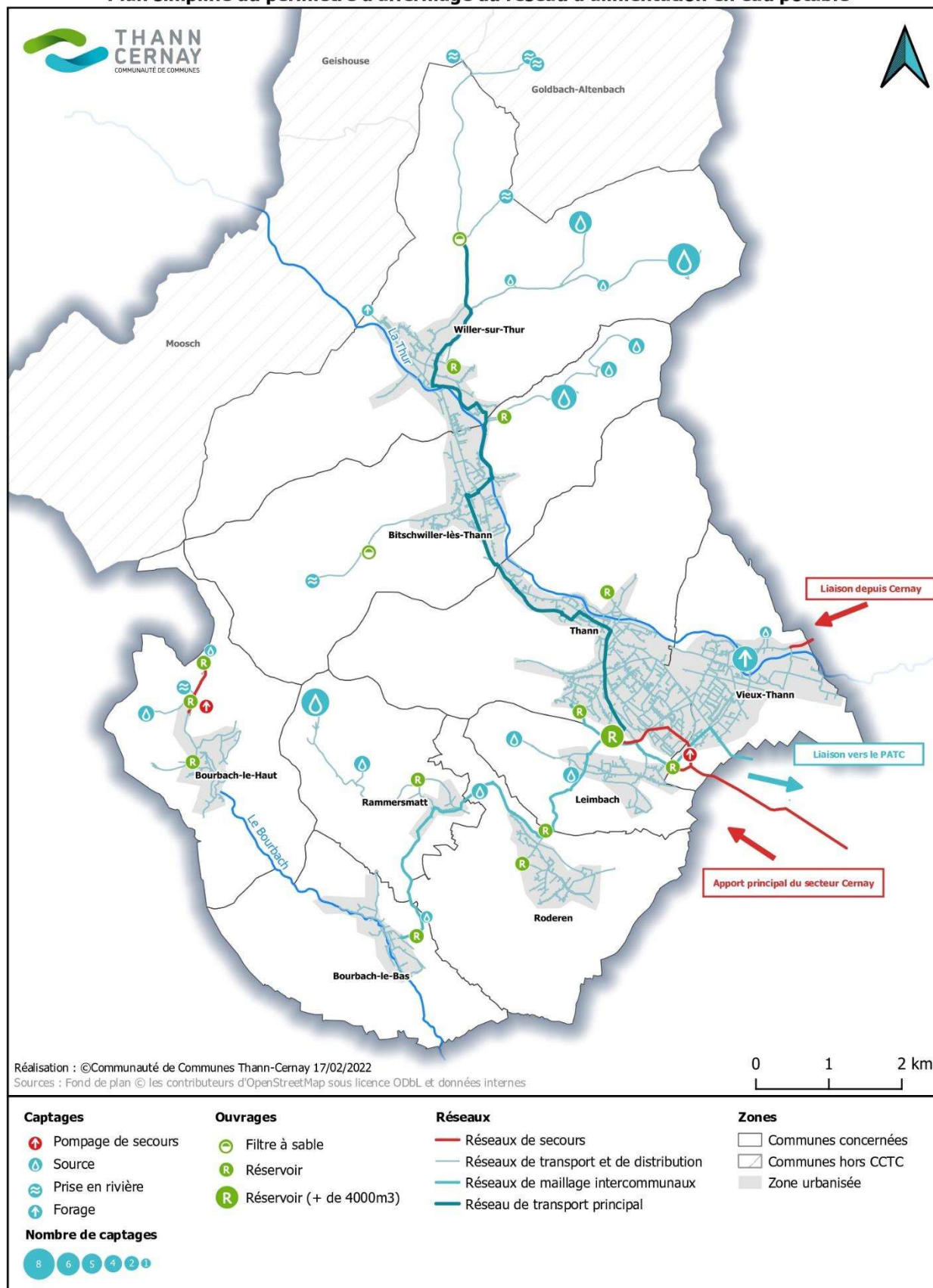
Conventions de vente et d'achat d'eau

Convention n°1 :

Nom du cocontractant : SIAEP Vallée de la Doller
Caractéristiques de la convention : achat d'eau
Date d'effet de la convention : 1988
Durée de la convention : 10 ans avec reconduction



Communauté de communes de Thann-Cernay : secteur Thann
Plan simplifié du périmètre d'affermage du réseau d'alimentation en eau potable



L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

1) LES RESSOURCES

Commune	Site
BITSCHWILLER-LES-THANN	COLLECTEUR VERS RESERVOIR BITSCHWILLER – C1
BITSCHWILLER-LES-THANN	PRISE EN RIVIERE BITSCHWILLER-STEINGLOTZ
BOURBACH-LE-BAS	COLLECTEUR AMIS DE LA NATURE
BOURBACH-LE-BAS	COLLECTEUR VERS RESERVOIR BOURBACH-LE-BAS – C1
BOURBACH-LE-HAUT	COLLECTEUR VERS RESERVOIR BOURBACH-BUISSONNETS
BOURBACH-LE-HAUT	COLLECTEUR VERS RESERVOIR BOURBACH ZB – C1
BOURBACH-LE-HAUT	COLLECTEUR VERS RESERVOIR BOURBACH ZH – C1
GOLDBACH-ALTENBACH	PRISE EN RIVIERE BELCHENRUNTZ 1 (03777X0017)
GOLDBACH-ALTENBACH	PRISE EN RIVIERE BELCHENRUNTZ 2 (03777X0018)
GOLDBACH-ALTENBACH	PRISE EN RIVIERE BELCHENRUNTZ 3 (03777X0019)
LEIMBACH	COLLECTEUR VERS RESERVOIR LEIMBACH ZB – C1
LEIMBACH	SOURCES VERS RESERVOIR LEIMBACH - ZH
RAMMERSMATT	COLLECTEUR VERS RESERVOIR RAMMERSMATT – C1
RODEREN	COLLECTEUR VERS RESERVOIR RODEREN ZB – C1
RODEREN	COLLECTEUR VERS RESERVOIR RODEREN ZH – C1
VIEUX-THANN	CHAMP CAPTANT DORFMATTEN
VIEUX-THANN	GALERIE DES SOURCES DITE DU KAPPELBRUNNEN
WILLER-SUR-THUR	BRISE CHARGE BELCHENRUNTZ 1
WILLER-SUR-THUR	BRISE CHARGE BELCHENRUNTZ 2
WILLER-SUR-THUR	COLLECTEUR WILLER - C1
WILLER-SUR-THUR	PRISE EN RIVIERE GOLBACHRUNTZ (04123X0018)

2) LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION / TRAITEMENT

Commune	Site	Capacité de production	Unité
BITSCHWILLER-LES-THANN	USINE DE FILTRATION BITSCHWILLER	0	m ³ /j
BOURBACH-LE-HAUT	USINE DE FILTRATION BOURBACH LE HAUT	22	m ³ /j
MOOSCH	POMPAGE GEHREN ALIM WILLER-THUR	450	m ³ /j
WILLER-SUR-THUR	USINE DE FILTRATION WILLER	3 840	m ³ /j

Commentaire : L'usine de filtration de Bitschwiller-lès-Thann est à l'arrêt depuis 2013 en raison du faible débit de production.

3) LES CHATEAUX D'EAU ET RESERVOIRS

Commune	Site	Volume utile	Unité
BITSCHWILLER-LES-THANN	RESERVOIR BITSCHWILLER (ancien réservoir)	300	m ³
BOURBACH-LE-BAS	RESERVOIR BOURBACH LE BAS	120	m ³
BOURBACH-LE-HAUT	RESERVOIR BOURBACH - BUISSONNET	120	m ³
	RESERVOIR BOURBACH LE HAUT – ZONE BASSE	30	m ³
	RESERVOIR BOURBACH LE HAUT – ZONE HAUTE	250	m ³
LEIMBACH	RESERVOIR LEIMBACH – ZONE HAUTE	330	m ³
RAMMERSMATT	RESERVOIR RAMMERSMATT	300	m ³
RODEREN	RESERVOIR RODEREN – ZONE BASSE	75	m ³
	RESERVOIR RODEREN – ZONE HAUTE	300	m ³
THANN	RESERVOIR THANN - ENGELBOURG	800	m ³
	RESERVOIR THANN - RIEGELSBURG	300	m ³
WILLER-SUR-THUR	RESERVOIR WILLER SUR THUR (ancien réservoir)	300	m ³
	RESERVOIR WILLER SUR THUR (nouveau réservoir)	500	m ³

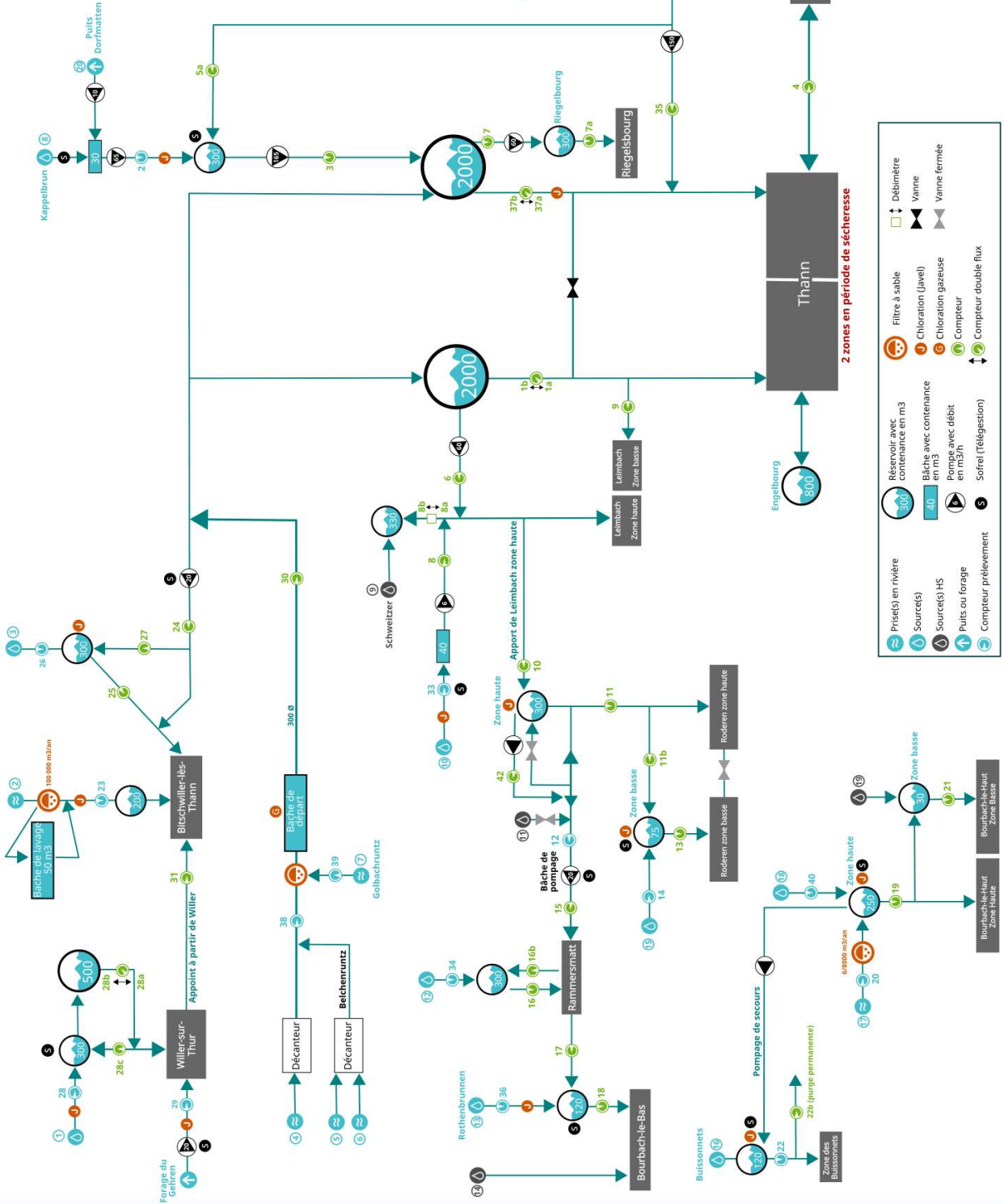
4) LES STATIONS DE POMPAGE / RELEVAGE

Commune	Site	Débit nominal	Unité
BITSCHWILLER-LES-THANN	SURPRESSEUR BITSCHWILLER	20	m ³ /h
LEIMBACH	USINE DE POMPAGE LEIMBACH	6	m ³ /h
RODEREN	USINE DE POMPAGE RODEREN	15	m ³ /h
THANN	RESERVOIR THANN 4000 m ³	130	m ³ /h
VIEUX-THANN	STATION DE POMPAGE DE VIEUX-THANN 300 m ³	170	m ³ /h
	STATION DE REPRISE DE VIEUX-THANN	150	m ³ /h
WITTELSHEIM	STATION DE REPRISE DU RESERVOIR LANGENZUG	200	m ³ /h

Schéma d'alimentation en eau potable du secteur Thann



- ① Sources - 412.3 N°13-14-15-16 412.4 N°22-23-24-25-26-27-28
- ② Prise en rivière 412.3 N°40
- ③ Sources 412.3 N°41-42-43-44-45-46-47 412.4 N°83-84
- ④ Prise en rivière 377.7 N°17
- ⑤ Prise en rivière 412.3 N°18
- ⑥ Prise en rivière 377.7 N°19
- ⑦ Prise en rivière Goldbachruntz
- ⑧ Sources 412.4 N°91
- ⑨ Sources HS 412.3 N°28
- ⑩ Sources 412.3 N°30-31
- ⑪ Sources 412.3 N°20-21
- ⑫ Sources 412.7 N°32-33-34-35-36-37-38-39
- ⑬ Sources 412.7 N°25
- ⑭ Sources HS 412.7 N°23-24
- ⑮ Sources HS 412.7 N°18
- ⑯ Sources 412.3 N°90
- ⑰ Prise en rivière 412.3 N°27
- ⑱ Sources 412.2 N°5-7
- ⑲ Sources HS 412.3 N°22-23-24
- ⑳ Puits 412.4 N°7-8-9-10-80



BILAN HYDRAULIQUE 2021

1) VOLUMES D'EAU BRUTE PRELEVES (M³)

Commune	Site	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
BITSCHWILLER-LES-THANN	Prise en rivière BITSCHWILLER - STEINGLOTZ	0	0	0	-
BOURBACH-LE-HAUT	Usine de filtration BOURBACH-LE-HT	22 356	15 402	18 512	+20,2
GOLDBACH-ALTENBACH	Prises rivière BELCHENRUNTZ	865 987	747 001	1 090 281	+46,0
MOOSCH	Pompage Gehren (alim WILLER/THUR)	78 294	83 248	54 068	-35,1
VIEUX-THANN	Champ captant DORFMATTEN	392 005	315 386	283 706	-10,0
WILLER-SUR-THUR	Prise en rivière GOLBACHRUNTZ	404 814	498 000	63 343	-87,3
Total des volumes produits		1 763 456	1 659 037	1 509 910	-9,0

2) VOLUMES D'EAU POTABLE PRODUITS (M³)

Commune	Site	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
BITSCHWILLER-LES-THANN	Prise en rivière BITSCHWILLER - STEINGLOTZ	0	0	0	-
BOURBACH-LE-HAUT	Usine de filtration BOURBACH-LE-HT	22 356	15 402	18 512	+20,2
GOLDBACH-ALTENBACH	Prise en rivière BELCHENRUNTZ 1	841 932	796 654	1 149 462	+44,3
MOOSCH	Pompage Gehren (alim WILLER/THUR)	73 826	83 248	54 068	-35,1
VIEUX-THANN	Champ captant DORFMATTEN	392 005	315 386	283 706	-10,0
WILLER-SUR-THUR	Prise en rivière GOLBACHRUNTZ	385 693	531 102	66 781	-87,4
Total des volumes produits		1 715 812	1 741 792	1 572 529	-9,7

3) VOLUMES D'EAU POTABLE IMPORTES ET EXPORTES (M³)

Provenance	2019*	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
IMPORTES Compteur liaison Guewenheim	79 801	194 231	291 125	+49,9
Total des volumes d'eau potable importés	79 801	194 231	291 125	+49,9
EXPORTES Compteur interconnexion Vieux-Thann	12 697	0	5 077	-
Total des volumes d'eau potable exportés	12 697	0	5 077	-

*Données relevées dans le RPQS Eau de SUEZ

Commentaire : La ligne « Compteur liaison Guewenheim » correspond aux imports cumulés de Cernay et de Guewenheim. La forte augmentation en 2021 est en lien avec la pollution de la ressource dite du « GoldbachRuntz ».

4) VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION SUR PERIODE DE RELEVÉ (M³)

Désignation	2019*	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)=(A')-(A'')	1 715 812	1 741 792	1 572 529	-9,7
Dont volumes eau brute prélevés (A')	1 763 456	1 659 037	1 509 910	-9,0
Dont volumes de service production (A'')	47 644	-82 755	-62 619	-24,3
Total volumes eau potable importés (B)	79 801	194 231	291 125	+49,9
Total volumes eau potable exportés (C)	12 697	0	5 077	+0,0
Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)	1 782 916	1 936 023	1 858 577	-4,0

*Données relevées dans le RPQS Eau de SUEZ

5) VOLUMES CONSOMMÉS AUTORISÉS (M³)

Désignation	2019*	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes comptabilisés (E =E' + E'')	1 426 302	1 408 884	1 447 685	+2,8
- dont volumes facturés (E')	1 423 515	1 400 290	1 444 588	+3,1
- dont volumes livrés gratuitement avec compteur (volumes dégrévés, gestes commerciaux ...) (E'')	2 787	7 964	3 097	-61,1
Volumes consommés sans comptage (F)	17 700	18 690	14 100	-24,6
Volumes de service du réseau (G)	11 540	6 386	16 651	+160,7
Total volumes consommés autorisés (E + F + G) = (H)	1 455 542	1 433 960	1 478 436	+3,1

*Données relevées dans le RPQS Eau de SUEZ

DISTRIBUTION ET CONSOMMATION

1) LE RESEAU

a. Longueur du réseau

Diamètre / Matériau	Fonte	PE	PVC	Acier	Autres	Inconnu	Total
>50 mm	48	965	-	29	-	-	1 042
50-99 mm	28 017	1 697	773	-	-	-	30 487
100-199 mm	81 124	161	2 013	-	-	-	83 298
200-299 mm	21 033	-	-	-	-	-	21 033
300-499 mm	16 225	-	-	-	-	-	16 225
Inconnu	536	-	-	-	14	144	694
Total	146 983	2 823	2 786	29	14	144	152 779

b. Extension du réseau en 2021

- WILLER-SUR-THUR - Lotissement Gaislaeger Rue du Lieutenant Fayolle Ø 100 / 120 ml

2) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION EN 2021 SUR LE RESEAU D'EAU

↳ Renouvellement du réseau en 2021

- THANN - Rue Kléber Ø 100 / 200 ml
- WILLER-SUR-THUR - Rue des Maquisards Ø 100 / 490 ml

↳ Intervention sur le réseau de distribution

Indicateur	Type d'intervention	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Accessoires	Créés	3	2	-33,3
	Renouvelés	5	5	0,0
	Supprimés	2	2	0,0
Appareils de fontainerie	Renouvelés	1	7	+600,0
	Créés	0	3	0,0
	Réparés	1	2	+100,0
	Supprimés	2	3	+50,0
	Vérifiés	75	62	-17,3
Arrêts sur le réseau	Dans le cadre du service	15	18	+20,0
Branchements	Créés	28	24	-14,3
	Modifiés	23	32	+39,1
	Renouvelés	48	96	+100,0
	Supprimés	4	6	+50,0
Compteurs	Déposés	6	10	+66,7
	Etalonnés ou normalisés	1	1	0,0
	Posés	77	66	-14,3
	Remplacés	189	605	+220,1
Devis métrés	Réalisés	42	57	+35,7
Enquêtes	Clientèle	296	519	+75,3
Fermetures d'eau	A la demande du client	6	5	-16,7
Éléments de réseau	Mise à niveau	5	9	+80,0
Remise en eau	Sur le réseau	21	37	+76,2
Réparations	Fuite sur branchement	19	16	-15,8
	Fuite sur réseau	13	20	+53,8
Autres		885	1 390	+57,1
Total actes		1 767	2 997	+69,6

3) NOMBRE D'ABONNES

Désignation	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Particuliers	6 699	6 689	-0,1
Collectivités	152	150	-1,3
Professionnels	392	392	0,0
TOTAL	7 243	7 231	-0,2

4) VOLUMES D'EAU POTABLE VENDUS (M³)

Désignation	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Particuliers	613 863	589 537	-4,0
Collectivités	38 087	28 904	-24,1
Professionnels	755 840	816 202	+8,0
TOTAL	1 407 791	1 434 644	+1,9

INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)

Rendement du réseau de distribution (m³)*

Volume produit (V1)	1 572 529
Volume importé (V2)	291 125
Volume exporté (V3)	5 077
Volume mis en distribution (V4)	1 858 577
Pertes (V5)	380 141
Volume consommé autorisé (V6)	1 478 436
Volume comptabilisé (V7)	1 447 685
Volume consommateurs sans comptage (V8)	14 100
Volume de service de réseau (V9)	16 651

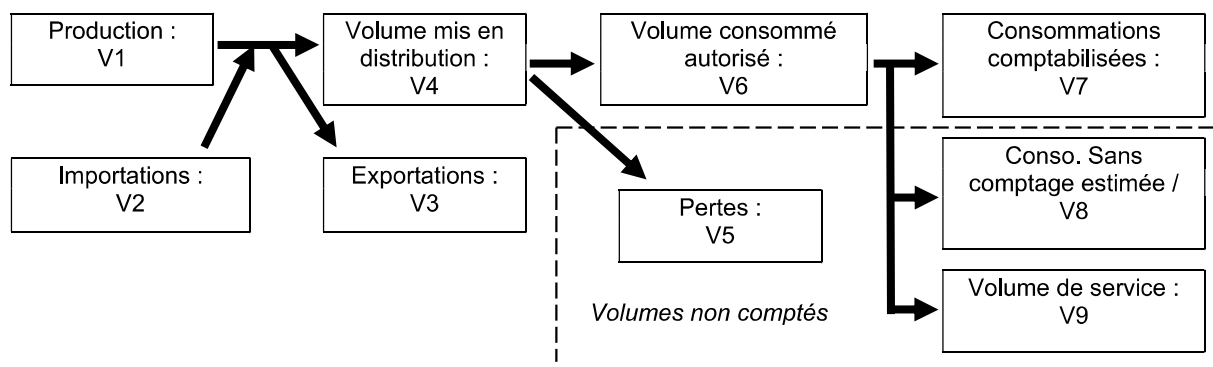
**Données relevées dans le RPQS Eau de SUEZ*

V3 Le rendement du réseau de distribution est de :

	2018	2019	2020	2021
Rendement	86,6 %	81,7 %	74,07 %	79,6 %

V2 Le rendement du réseau de distribution se calcule de la façon suivante : $Rdt = (V6+V3)/(V1+V2)$

V1 Les volumes suivants sont des volumes annuels (en m³/an) :



2) TABLEAU DES INDICATEURS

Les indicateurs de performance		2021	Unité	Degré de fiabilité
Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	17 728	Nombre	B
VP.056	Nombre d'abonnements	7 231	Nombre	A
VP.077	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	149,55	Km	A
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,87348	€ TTC/m ³	A
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	%	A
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	96,5	%	A
P104.3	Rendement du réseau de distribution	79,6	%	B
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95	Points de 0 à 120	A
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	7,53	m ³ /km/jour	B
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	6,96	m ³ /km/jour	B
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité	-	Euro par m ³ facturé	A
Indicateurs de performance				
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,26	%	A
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la réserve en eau	80	%	B

3) LA PERFORMANCE RESEAU CALCULEE SUR UNE PERIODE DE RELEVÉ (DECRET 2 MAI 2007)

Indice linéaire de pertes (m³/km/j) – Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)				
Désignation	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	1 782 916	1 936 023	1 858 577	-4,0
Volumes comptabilisés (E)	1 426 302	1 408 884	1 447 685	+2,8
Volumes consommés autorisés (H)	1 455 542	1 433 960	1 478 436	+3,1
Pertes en réseau (D-H) = (J)	327 374	502 063	380 141	-24,3
Volumes non comptés (D-E) = (K)	356 614	527 139	410 892	-22,1
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	151,82	151,83	149,55	-1,5
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	366	365	-0,3
Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)	5,91	9,03	6,96	-22,9
Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)	6,44	9,49	7,53	-20,6

4) L'ILC ET RENDEMENT GRENELLE 2

Désignation	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes consommés autorisés (H)	1 433 960	1 478 436	+3,1
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	151,8	149,6	-1,5
Indice Linéaire de consommation (H+C) / (365 x L)	25,9	27,2	+5,0
Valeur du terme fixe (N)	65	65	-
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau = (N) + 0,2 ILC (%)	70,18	70,44	+0,4
Rendement de réseau (%) = (H + C) / (A' - A'' + B)	74,07	79,6	+7,5



TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE (D102.0)

1) MODALITES DE TARIFICATION

Les tarifs applicables durant l'exercice sont les suivants :

Au 01/01/2021		Au 01/01/2022		Variation N/N-1 (%)
Part de la collectivité				
Part fixe (€ HT/an)	0	Part fixe (€ HT/an)	0	
Part proportionnelle (€ HT/m³)		Part proportionnelle (€ HT/m³)		
< à 1 800 m³	0,3958	< à 1 800 m³	0,4458	+12,63
De 1 801 à 36 000 m³	0,3958	De 1 801 à 36 000 m³	0,4458	+12,63
De 36 001 m³ à 90 000 m³	0,3958	< à 36 000 m³	0,4458	+12,63
< à 90 000 m³	0,3958			
<i>Délibération</i>	<i>10/04/2021</i>	<i>Délibération</i>	<i>12/03/2022</i>	
Part du délégataire				
Part fixe (€ HT/an)	34,52	Part fixe (€ HT/an)	36,60	+6,03
Part proportionnelle (€ HT/m³)		Part proportionnelle (€ HT/m³)		
< à 1 800 m³	0,6818	< à 1 800 m³	0,7230	+6,04
De 1 801 à 36 000 m³	0,6741	De 1 801 à 36 000 m³	0,7148	+6,04
De 36 001 m³ à 90 000 m³	0,6431	< à 36 000 m³	0,6959	+8,21
< à 90 000 m³	0,6431			
Taxes et redevances				
Préservation des ressources en eau	0,0521	Préservation des ressources en eau	0,0521	-
Lutte contre la pollution	0,3500	Lutte contre la pollution	0,3500	
TVA	5,5 %	TVA	5,5 %	

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ❖ du 10 avril 2021 pour le tarif au 01/01/2021
- ❖ du 12 mars 2022 pour le tarif au 01/01/2022

Les tarifs « délégataire » correspondent à l'application des modalités définies au contrat d'affermage.
Le service est assujéti à la TVA

2) FACTURE D'EAU TYPE

La facture eau potable est composée de quatre parties correspondant aux différents bénéficiaires.

- ✓ Une partie revenant au **Fermier**. Elle comprend une *part fixe* (ou abonnement) et une *part proportionnelle* au m³
- ✓ Une partie revenant à la **Communauté de Communes**. Elle comprend uniquement une *part proportionnelle* au m³
- ✓ Une partie revenant à l'**Agence de l'Eau** par l'intermédiaire de deux redevances
 - ↳ *préservation de ressources en eau*. Taxe appliquée pour les prélèvements supérieurs à 10 000 m³.
 - ↳ *lutte contre la pollution*. Taxe fonction de la « zone de pression sur le milieu naturel ».
- ✓ Une partie revenant à l'**Etat**. TVA de 5.5%.

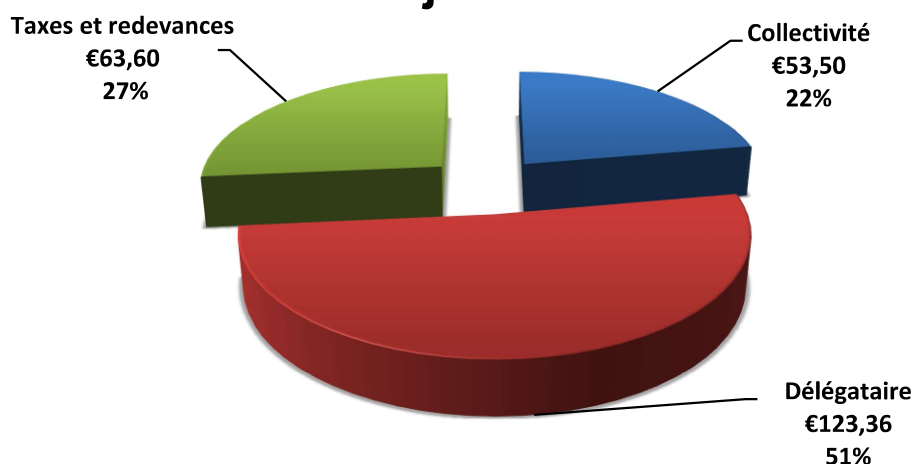
Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m³ consommés sur l'année) sont les suivantes :

EAU POTABLE	Unitaire	Montant	Unitaire	Montant	Variation N/N-1 (%)
	Au 1er janvier 2021		Au 1er janvier 2022		
Part collectivité					
Part fixe annuelle (PF)	0	0	0	0	
Part proportionnelle (PP)	0,3958	47,50	0,4458	53,50	+12,6
Part Agence de l'Eau					
Part fixe annuelle (PF)	34,52	34,52	36,60	36,60	+6,0
Part proportionnelle (PP)	0,6818	81,82	0,7230	86,76	+6,0
Total eau potable hors taxes et redevances		163,84		176,86	+7,9
Part Agence de l'Eau					
Préservation des ressources en eau	0,0521	6,25	0,0521	6,25	-
Lutte contre la pollution	0,3500	42,00	0,3500	42,00	-
TVA 5,5 %		11,66		12,38	
TOTAL eau TTC pour 120 m³		223,75		237,49	+6,1

Répartition hors taxes et redevances	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Part collectivité	0	47,50	0	53,50
Part exploitant	34,52	81,82	36,60	86,76
Total	34,52	129,32	36,60	140,26
Taxes et redevances		59,91		60,63
Prix TTC au m³ (D102.0)		1,86		1,98

Le rapport de la part fixe sur la totalité de la facture doit être inférieur à 30%.

Répartition facture d'eau de 120 m³ au 1er janvier 2022



3) RECETTES

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021			
En euros	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
TOTAL	2 077 129	2 165 322	+4,2
Exploitation du service	1 171 868	1 224 420	+4,5
• Part fixe facturée	251 879	272 331	
• Partie proportionnelle facturée	923 399	959 157	
• Variation de la part estimée sur consommations	-3 411	-7 068	
Collectivités et autres organismes publics	817 800	819 015	+0,1
• Part Collectivité	475 075	490 787	
• Redevance de prélèvement	73 084	73 921	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	269 641	254 307	
Travaux attribués à titre exclusif	43 896	62 411	+42,2
• Branchements	43 896	62 411	
Produits accessoires	43 566	59 475	+36,5
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	4 401	5 371	
• Autres produits accessoires	39 165	54 104	

SERVICE CLIENTS

1) ACCUEIL ET INFORMATION

Un service accueil clientèle est assuré du mardi au vendredi inclus de 08h30 à 11h30 à l'adresse suivante :

SUEZ
17, rue Guy de Place
68800 VIEUX-THANN

Le centre de relation clientèle est joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00 aux numéros suivants :

- ✓ **0 977 408 408** pour toute demande ou réclamation
- ✓ **0 977 401 124** pour toutes les urgences techniques

2) LA RELATION CLIENTS

Indicateur	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Taux de réclamation FP2E (nombre/1 000 abonnés)	7,2	8,4	7,1	-16,3
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (jour)	1	1	1	-
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (%)	98,5	92,8	87,6	-5,6

3) RECOUVREMENT (P154.0)

Indicateur	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Créances irrécouvrables (€)	21 992,98	6 739,39	29 343,04	+335,4
Taux de créances irrécouvrables (%)	1,04	0,31	1,32	+325,8
Montant de créances TTC hors travaux supérieurs à 6 mois	61,808,61	76 879,27	77 423,25	+0,7
Taux d'impayés sur les factures hors travaux de l'année précédente (%)	1,27	1,71	1,56	-8,8

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1) MONTANTS FINANCIERS (COMMUNAUTE DE COMMUNES)

	2020	2021
Montants des investissements pendant le dernier exercice budgétaire (€)	221 426,83	415 199,04
Montants des subventions	0	0
Montants des contributions du budget général	0	0

2) ETAT DE LA DETTE DU SERVICE (COMMUNAUTE DE COMMUNES) (P153.2)

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre (€)	1 464 962,76	1 356 313,70
• Remboursement capital	104 023,34	108 649,06
• Remboursement intérêts	68 836,55	64 210,83

3) AMORTISSEMENTS (COMMUNAUTE DE COMMUNES)

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	Montant amorti (€)	
	2020	2021
Amortissement	198 316,83	200 555,45

QUALITE DE L'EAU

1) SURVEILLANCE DE LA QUALITE DISTRIBUEE (P101.1 ET P102.1)

1.1) Le contrôle de la qualité de l'eau

LA RESSOURCE

	Bulletin			Paramètre		
	Global	Non conforme	% conformité	Global	Non conforme	% conformité
Microbiologique	14	0	100	28	0	100
Physico-chimique	17	0	100	7 577	0	100

LA PRODUCTION

Contrôle sanitaire						
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% conformité
Bulletin	Microbiologique	28	0	100,0	0	100,0
Bulletin	Physico-chimique	29	24	17,2	3	89,7
Paramètre	Microbiologique	147	0	100,0	0	100,0
Paramètre	Physico-chimique	2 739	30	98,9	3	99,9

LA DISTRIBUTION

Contrôle sanitaire						
Type	Analyses	Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% conformité
Bulletin	Microbiologique	105	1	99,0	0	100
Bulletin	Physico-chimique	114	80	29,8	0	100
Paramètre	Microbiologique	549	1	99,8	0	100
Paramètre	Physico-chimique	3 232	83	97,4	0	100

1.2) Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau décret du 2 mai 2007

	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non conforme (paramètre avec une limite de qualité uniquement)	% conformité
Microbiologique	133	0	100,0
Physico-chimique	86	3	96,5

Commentaire : En 2021, l'eau produite et distribuée est 100 % conforme aux limites de qualité bactériologique en vigueur et 96,5 % conforme aux limites de qualité physico-chimique.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

BOURBACH LE BAS



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La commune de BOURBACH LE BAS (557 habitants) est alimentée en eau par une source de RODEREN (33%) et deux sources de RAMMERSMATT (67%). Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 11 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 11,8°f (degré français)
- pH : 7,5

Eau douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 8,4 mg/l
- Teneur maximale : 11,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures: 7,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 4,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor: <0,1 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages alimentaires a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de BOURBACH LE BAS est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Par ailleurs, un évènement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

BOURBACH LE HAUT zone Buissonnets

ORIGINE DE L'EAU

La zone BUISSONNETS de la commune de BOURBACH LE HAUT (20 habitants) est alimentée en eau par une source communale. Cette ressource a été déclarée d'utilité publique le 06/11/1981 et dispose de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par la SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

8 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 7 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 2,0°f (degré français)
- pH : 7,3

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 0,0 mg/l
- Teneur maximale : 0,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures: 2,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par la SUEZ et distribuée sur la zone Buissonnets de la commune de BOURBACH LE HAUT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photos : fotolia.com

BOURBACH LE HAUT

ORIGINE DE L'EAU

La commune de BOURBACH LE HAUT (398 habitants) est alimentée en eau par une prise d'eau en rivière (73%) et deux sources communales (27%). Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est traitée par filtration sur sable et désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 6 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 2,7°f (degré français)
- pH : 7,4

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 1,1 mg/l
- Teneur maximale : 1,4 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 3,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 3,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de BOURBACH LE HAUT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

BITSCHWILLER LES THANN



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La commune de BITSCHWILLER LES THANN (1974 habitants) est alimentée en eau par 9 sources communales, et un mélange de ressources (forages, sources, prises d'eau) de la Communauté de Communes. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 25/10/1974, 6/11/1981 et 16/12/2010 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

15 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 15 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 7,4°f (degré français)
- pH : 7,2

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 2,8 mg/l
- Teneur maximale : 3,4 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 5,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 4,9 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,06 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages alimentaires a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de BITSCHWILLER LES THANN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Par ailleurs, un évènement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

LEIMBACH, secteur zone haute



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La zone haute de la commune de LEIMBACH (359 habitants) est alimentée en eau par 2 sources communales (50%), et un mélange d'autres ressources de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 4,1°f (degré français)
- pH : 7,3

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 2,7 mg/l
- Teneur maximale : 3,6 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures: 9,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 3,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor: 0,06 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages alimentaires a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la zone haute de la commune de LEIMBACH est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Par ailleurs, un évènement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

RAMMERSMATT



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé
Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotofia.com

ORIGINE DE L'EAU

La commune de RAMMERSMATT (229 habitants) est alimentée en eau par 10 sources communales. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par la SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 5,8°f (degré français)
- pH : 7,5

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 3,7 mg/l
- Teneur maximale : 4,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

Limite de qualité : 50 mg/l

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 10,1 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 6,9 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages alimentaires a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de RAMMERSMATT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Par ailleurs, un événement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

RODEREN, secteur zone basse

ORIGINE DE L'EAU

La zone basse de la commune de RODEREN (497 habitants) est alimentée en eau par une source communale (50%) et un mélange d'autres ressources de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 10,8°f (degré français)
- pH : 7,4

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 7,8 mg/l
- Teneur maximale : 13,0 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 8,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 3,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages de l'eau a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la zone basse de la commune de RODEREN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire. Par ailleurs, un évènement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé
Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotolia.com

RODEREN, secteur zone haute

ORIGINE DE L'EAU

La zone haute de la commune de RODEREN (398 habitants) est alimentée en eau par un mélange de ressources de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY (sources, prises d'eau et forages). Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par la SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 9,1°f (degré français)
- pH : 7,3

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 7,5 mg/l
- Teneur maximale : 13,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 18,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 15,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages de l'eau a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la zone haute de la commune de RODEREN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Par ailleurs, un évènement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

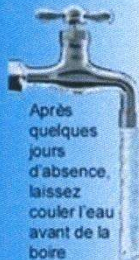
Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

THANN, VIEUX-THANN, LEIMBACH zone basse



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé
Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Crédit photo : fotofix.com

ORIGINE DE L'EAU

Les communes de THANN, VIEUX-THANN et la zone basse de LEIMBACH (11085 habitants) sont alimentées en eau par 4 prises d'eau en rivière, 5 forages, et une source. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 06/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est traitée par filtration sur sable et désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

47 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 47 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 2,9°f (degré français)
- pH : 7,1

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 2,2 mg/l
- Teneur maximale : 3,4 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures: 6,8 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 5,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur. Suite aux constats d'odeur d'hydrocarbures dans l'eau, une restriction des usages de l'eau a été mise en place sur la période du 10 au 16 novembre 2021, par mesure de précaution.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur les communes de THANN, VIEUX-THANN et la zone basse de LEIMBACH est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire. Par ailleurs, un événement indésirable s'est produit, ayant engendré une restriction temporaire des usages alimentaires de l'eau : les services de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et SUEZ ont mis en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr sur www.ars.grand-est.sante.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar
03 69 49 30 41
ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr

Credit photo : fotolia.com

WILLER SUR THUR

ORIGINE DE L'EAU

La commune de WILLER SUR THUR (1802 habitants) est alimentée en eau par 14 sources communales (30%) et le forage du Gehren de Moosch (70%). Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 06/11/1981, 16/12/2010 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

15 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 15 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 4,8°f (degré français)
- pH : 7,0

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 5,2 mg/l
- Teneur maximale : 8,1 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 3,7 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 5,2 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,03 mg/l

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de WILLER SUR THUR est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2022

Entretien et réhabilitation des réseaux

- Remplacement de vannes principales
- Renouvellement des branchements d'eau
- Rénovation des ouvrages de captage, filtre secteur de Thann

Cernay

- Renouvellement conduite AEP Rue de Mulhouse Ø 150 / 500 ml

Steinbach

- Renouvellement et maillage Rue du Silberthal (Ø 150 / 300 ml)

Bitschwiller-lès-Thann

- Extension Chemin de l'Allenbourn (Ø 100 / 205 ml)

Thann

- Extension Rue du Riegelsbourg/Rue du Florival (Ø 100 / 220 ml)
- Renouvellement Rue du Kattenbachy – Pont (Ø 63 / 87 ml)

Willer-sur-Thur

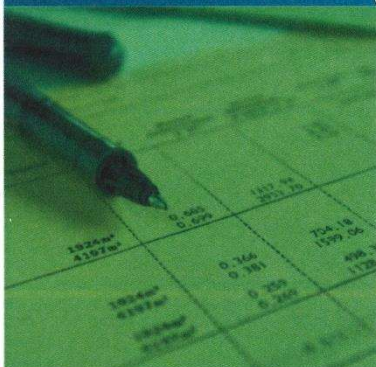
- Renouvellement Rue des Maquisards

Sur l'ensemble du territoire de Thann-Cernay

- Planning des travaux suite à l'étude-diagnostic et schéma directeur du système d'alimentation en eau potable.

Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

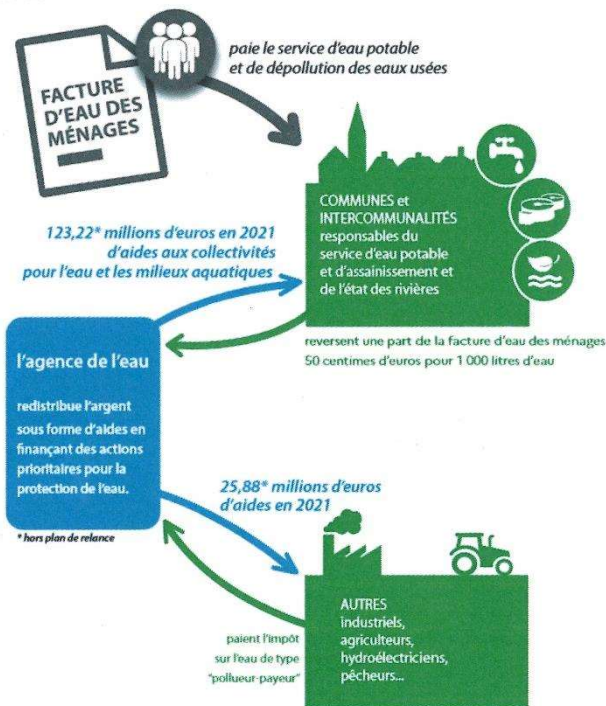
Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de 3,96 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées disponibles - 2019).

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 168 millions d'euros dont plus de 136 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) • source agence de l'eau Rhin-Meuse. (Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte les aides du Plan national France Relance)



En complément à ces aides, l'agence de l'eau a consacré 18,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau dans le cadre du Plan national France Relance.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 67% du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse est consacré à l'adaptation au changement climatique en 2021 :

- services fondés sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion des eaux en ville ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

au travers des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Rhin-Meuse a adopté le 18 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de notre cadre de vie.



>>> eau-rhin-meuse.fr/sdage_2022_2027

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



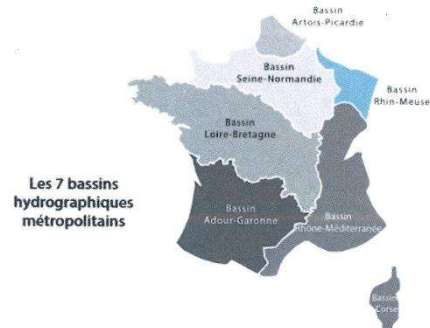
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.

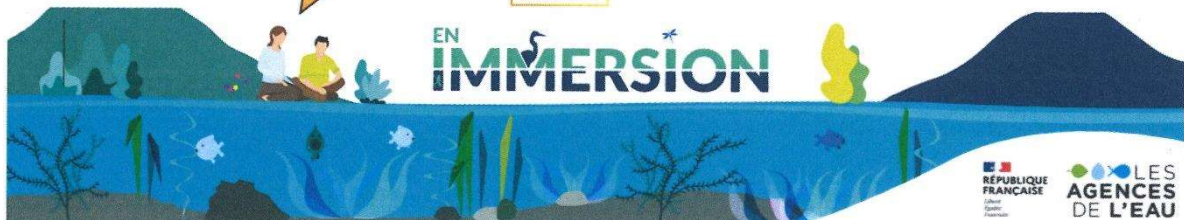


Suivez l'actualité     
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Découvrez les podcasts



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LES AGENCES DE L'EAU

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site

enimmersion-eau.fr

Présenté au Conseil de Communauté de Communes de Thann-Cernay

Exploitation en régie

Présenté :

- au Conseil Municipal de la ville de Cernay le
- au Conseil Municipal de la commune de Steinbach le
- au Conseil Municipal de la commune d'Uffholtz le
- au Conseil Municipal de la commune de Wattwiller le

Exploitation en délégation de service public

Présenté :

- au Conseil Municipal de la commune de Bitschwiller-les-Thann le
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Bas le
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Haut le
- au Conseil Municipal de la commune de Leimbach le
- au Conseil Municipal de la commune de Rammersmatt le
- au Conseil Municipal de la commune de Roderen le
- au Conseil Municipal de la ville de Thann le
- au Conseil Municipal de la ville de Vieux-Thann le
- au Conseil Municipal de la commune de Willer-sur-Thur le

A Cernay, le

Le Vice-Président,

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION	4
1) Exploitation en régie (D201.0)	4
2) Exploitation en délégation de service public (D201.0)	4
3) Exploitation par la Syndicat Mixte d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller (D201.0).....	4

Exploitation en régie

LE RESEAU	8 à 12
1) Les abonnés	8
2) Les volumes assujettis à l'assainissement.....	8
3) Les volumes assujettis à l'épuration	8
4) Le réseau	8 à 10
5) Enquêtes de conformité de branchements.....	10
6) Inspections télévisées (ITV)	11
7) Travaux d'entretien et de réparations en 2021 sur l'ensemble des réseaux	11 à 12
INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	12
1) Tableau des indicateurs	12
INDICATEURS FINANCIERS	13 à 14
1) La tarification (D204.0).....	13 à 14
INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES	15
1) Les composants d'une facture d'assainissement d'un ménage de référence (120 m ³ sur l'année)	15
AUTRES INDICATEURS FINANCIERS	16 à 17
1) La balance générale du compte administratif 2021	16
2) La dette	17

Exploitation en délégation de service public

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	22
1) Mode de gestion du service	22
EXPLOITATION	22 à 25
1) Les volumes assujettis à l'assainissement	22
2) Le réseau	21 à 23
3 Travaux d'entretien et de réparations en 2021 sur l'ensemble des réseaux	23 à 25
QUALITE DU SERVICE	25
1) Les abonnés.....	25
2) Relation clients	25
INDICATEURS DE PERFORMANCE	26
1) Tableau des indicateurs	26
TARIFICATION DU SERVICE	27 à 29
1) Modalité de tarification	27
2) Facture type	27 à 28
3) Recettes	29
4) Taux d'impayés (P257.1)	29
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	29 à 30
1) Montants financiers	29
2) Etat de la dette du service (P256.2)	30
3) Amortissements	30
PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2022	31

La station de traitement des eaux usées

LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES	35 à 42
1) Descriptif de l'installation	35 à 36
2) L'inventaire du patrimoine	37
3) Traitement des eaux usées reçues par la station	37 à 41
3) Bilan financier	42

INTRODUCTION

Le territoire concerné et les missions

La Communauté de Communes de Thann-Cernay est composée de 16 communes.

La gestion de l'assainissement est divisée en 3 secteurs :

1. Exploitation en régie (D201.0)

La population desservie (données INSEE au 1^{er} janvier 2021) est la suivante :

➤ Cernay	11 547 hab.
➤ Steinbach	1 385 hab.
➤ Uffholtz	1 791 hab.
➤ Wattwiller	<u>1 708 hab.</u>

Population totale 16 431 hab.

Les effluents des 4 communes convergent vers la station de traitement des eaux usées de Cernay.

2. Exploitation en délégation de service public (D201.0)

La délégation de service public a été confiée à SUEZ par délibération du 8 mars 2010 mais les investissements et les projets sont gérés par les services techniques de la CCTC.

La population desservie (données INSEE au 1^{er} janvier 2021) est la suivante :

↳ Vers la station de traitement des eaux usées de Cernay :

➤ Bitschwiller-les-Thann	2 011 hab.
➤ Leimbach	927 hab.
➤ Rammersmatt	235 hab.
➤ Roderen	925 hab.
➤ Thann	7 869 hab.
➤ Vieux-Thann	2 876 hab.
➤ Willer-sur-Thur	1 841 hab.

↳ Vers la station de traitement des eaux usées de Guewenheim :

➤ Bourbach-le-Bas	573 hab.
➤ Bourbach-le-Haut	428 hab.

Population totale 17 685 hab.

3. Exploitation par le Syndicat Mixte d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller (D201.0)

La population desservie (données INSEE au 1^{er} janvier 2021) est la suivante :

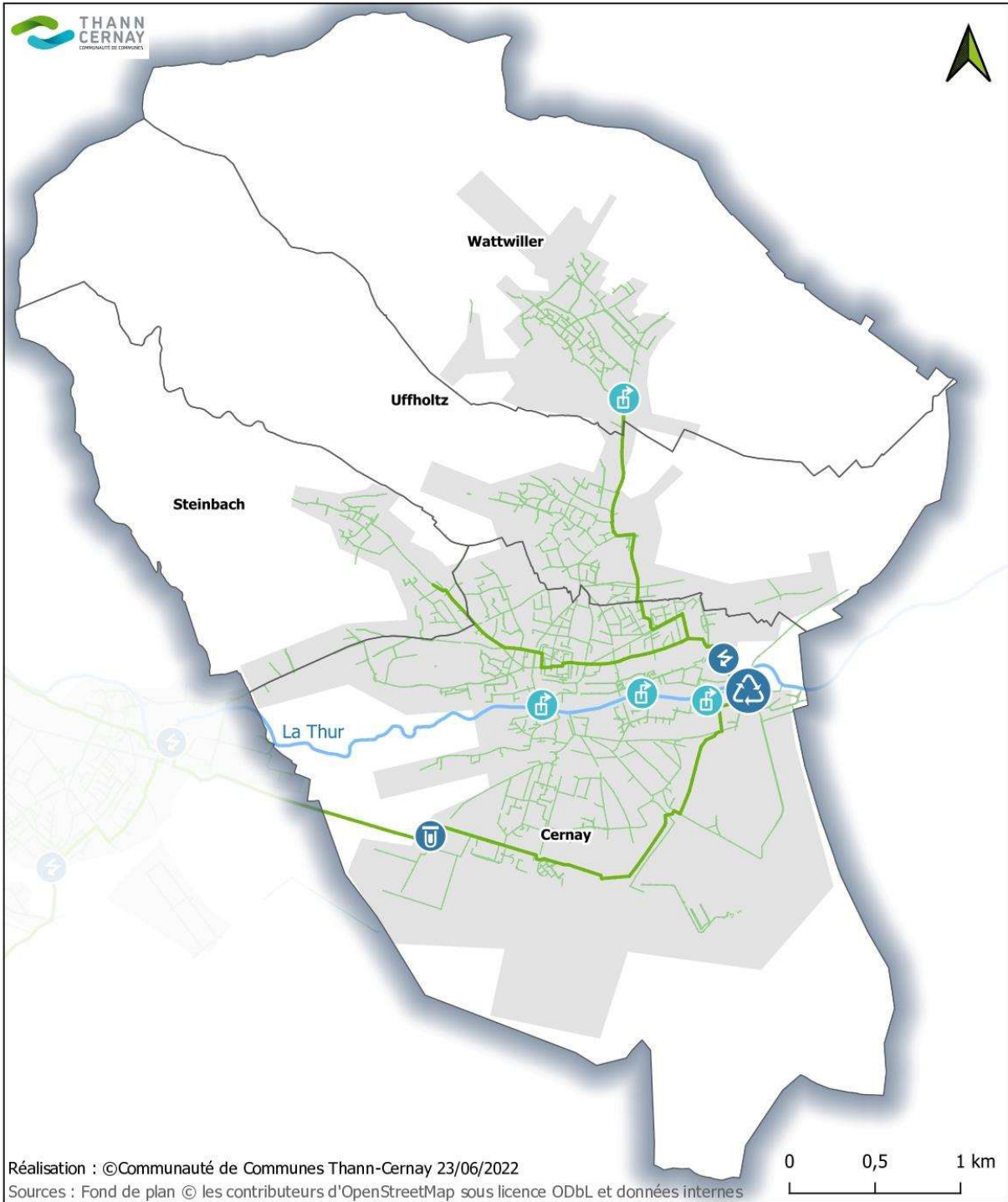
➤ Aspach-le-Bas	1 345 hab.
➤ Aspach-Michelbach	1 821 hab.
➤ Schweighouse/Thann	790 hab.

Population totale 3 956 hab.

Exploitation en régie



Communauté de communes de Thann-Cernay : secteur Cernay
Plan simplifié du réseau d'assainissement



Ouvrages	Réseaux	Zone
Station d'épuration des eaux usées	Réseaux intercommunaux	Communes concernées
Station de contrôle Saint-André	Réseaux communaux	Zone urbanisée
Bassin d'orage		
Déversoir d'orage		

LE RESEAU

1) LES ABONNES

NOMBRE D'ABONNES RACCORDES OU RACCORDABLES PAR COMMUNE

	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
CERNAY	3 449	3 506	3 544	3 624	+2,3
STEINBACH	581	584	596	597	+0,2
UFFHOLTZ	735	738	740	746	+0,8
WATTWILLER	765	772	773	779	+0,8
TOTAL	5 530	5 600	5 653	5 746	+1,6

2) LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

	Particuliers		Grands consommateurs		Total		Variation N/N-1 (%)
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
CERNAY	520 401	501 076	148 862	121 753	669 263	622 829	-6,9
STEINBACH	56 390	53 719	-	-	56 390	53 719	-4,7
UFFHOLTZ	75 506	71 294	-	-	75 506	71 294	-5,6
WATTWILLER	76 672	70 215	10 207	10 853	86 879	81 068	-6,7
TOTAL	728 969	696 304	159 069	132 606	888 038	828 910	-6,7

3) LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'EPURATION

	Particuliers		Grands consommateurs		Total		Variation N/N-1 (%)
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	
CERNAY	516 415	496 127	102 960	84 180	619 375	580 307	-6,3
STEINBACH	56 390	53 719	-	-	56 390	53 719	-4,7
UFFHOLTZ	75 506	71 294	-	-	75 506	71 294	-5,6
WATTWILLER	76 672	70 215	10 207	10 853	86 879	81 068	-6,7
TOTAL	724 983	691 355	113 167	95 033	838 150	786 388	-6,2

4) LE RESEAU

a) Longueur du réseau fin 2021

La longueur totale du réseau géré en régie par la Communauté de Communes est de 110,9 kilomètres en eaux usées dont 4,64 kilomètres de refoulement et 43,5 kilomètres de réseau d'eaux pluviales.

b) Extension du réseau

- CERNAY - Avenue Charles de Gaulle Ø 200 / 50 ml
- Rue du Raisin Ø 200 / 222 ml

c) Renouvellement du réseau

- Néant

d) Amélioration du réseau

- CERNAY - Rue des Vignes – réhabilitation collecteur Ø 300 à 600 / 340 ml
- UFFHOLTZ - Rue des Vergers – réhabilitation collecteur Ø 300 / 215 ml
- Rue de Soultz – réhabilitation collecteur Ø 300 / 3 ml

e) Nombre d'ouvrages à entretenir

	CERNAY	STEINBACH	UFFHOLTZ	WATTWILLER	TOTAL
Avaloirs	1 082	232	335	374	2 020
Dessableurs	6	12	9	4	31
Déversoirs d'orage	8	7	5	14	34
Stations de refoulement	6	0	1	0	7
Déshuileurs-débourbeurs	98	4	3	-	101
Bassins de pollution	800 m ³	-	1000 m ³	300 m ³	2 100 m ³

f) Les postes de relèvement

Inventaire des installations de relevage			
Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal
ASPACH-LE-HAUT	Rue des Genêts (PR PATC 1)	2008	54 m ³ /h
ASPACH-LE-HAUT	Rue des Genêts (PR PATC 2)	2008	54 m ³ /h
CERNAY	Rue d'Aspach (DO 1000 m ³)	2007	54 m ³ /h
CERNAY	CD 35 - Ochsenfeld	HS	-
CERNAY	Rue de l'Europe (PR 1)	2000	61 m ³ /h
CERNAY	Rue de l'Europe (PR 2)	2014	156 m ³ /h
CERNAY	Impasse des Hérons	1980	37 m ³ /h
CERNAY	Rue de la Saugé	2007	97 m ³ /h
CERNAY	Rue de Wittelsheim	2016	198 m ³ /h
UFFHOLTZ	Rue de la Scierie	1995	21 m ³ /h
UFFHOLTZ	Rue des Seigneurs (BO 1000 m ³)	2007	54 m ³ /h
WATTWILLER	Rue de Guebwiller (BO 300 m ³)	2007	54 m ³ /h

g) Inventaire des déversoirs d'orage

Inventaire des rejets au milieu naturel		
Commune	Site	
	Voie	Identifiant du DO
CERNAY	Rue de Steinbach	C1
CERNAY	Quai des Platanes	C2
CERNAY	Rue d'Aspach	C3
CERNAY	Rue des Fabriques	C4
CERNAY	Rue des Fabriques	C5
CERNAY	Rue du Laurier	C6
STEINBACH	Rue du Silberthal	S1
STEINBACH	Rue du Vieil-Armand	S2
STEINBACH	Grand'Rue	S3
STEINBACH	Rue des Jardins	S4
STEINBACH	Route de Cernay	S5
STEINBACH	Rue Bellevue	S6
STEINBACH	Rue des Vignes	S7
UFFHOLTZ	Rue de Thann	U1
UFFHOLTZ	Rue des Pommiers	U2
UFFHOLTZ	Rue de Soultz	U3
UFFHOLTZ	Rue des Seigneurs	U4
WATTWILLER	Rue de la 1 ^{ère} Armée	Wa1
WATTWILLER	Rue des Bains	Wa2
WATTWILLER	Rue de la 1 ^{ère} Armée	Wa3
WATTWILLER	Rue de la 1 ^{ère} Armée	Wa4
WATTWILLER	Rue du Moulin	Wa5
WATTWILLER	Rue du Cimetière	Wa6
WATTWILLER	Rue des Ecoles	Wa7
WATTWILLER	Rue du Vieil-Armand	Wa8
WATTWILLER	Rue de la 1 ^{ère} Armée	Wa9
WATTWILLER	Rue de la Victoire	Wa10
WATTWILLER	Rue de Soultz	Wa11
WATTWILLER	Rue Sainte-Barbe	Wa12
WATTWILLER	Rue Sainte-Barbe	Wa13
WATTWILLER	Rue de Guebwiller	Wa14

5) ENQUETES DE CONFORMITE DE BRANCHEMENTS

	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Secteur CERNAY	236	282	304	274	-9,9
Secteur THANN	348	312	235	381	+62,1
Nombre d'enquêtes totales	586	594	539	655	+21,5

6) INSPECTIONS TELEVISEES (ITV)

	Unité	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Secteur CERNAY	ml	1 887	3 705	1633	-55,9
Secteur THANN	ml	401	5 029	270	-94,6
Linéaire total inspecté		2 288	8 734	1903	-78,2

7) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS EN 2021 SUR L'ENSEMBLE DES RESEAUX

En 2021, comme les années précédentes, la Communauté de Communes a réalisé, dans l'ensemble des 4 communes, des travaux d'entretien et de réparation effectués par nos services et, au besoin, par des sociétés privées disposant de véhicules combiné-hydrocureurs et des entreprises de travaux publics, comme détaillé ci-après.

Quelques chiffres d'entretien d'ouvrage :

a) Curage – Entretien des ouvrages

	Unité	2019	2020	2021	Variation N/N-1(%)
Collecteurs Eaux Usées (curage)	ml	4 132	2 555	5 633	+120,5
Branchements (curage)	unités	163	110	95	-13,6
Avaloirs d'eaux pluviales (entretien)	unités	108	410	66	-83,9
Regards de visite (entretien)	unités	61	54	40	-25,9
Dessableurs (entretien)	unités	31	2	2	-
Fosses septiques (vidange)	unités	71	36	66	+83,3

b) Interventions – Réparations sur le réseau

Réseau	Unité	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Réfection de cunettes	unités	26	18	14	-22,2
Réparation avaloirs	unités	3	3	-	-100,0
Réparation branchements	unités	5	6	8	+33,3
Renouvellement branchements	unités	34	17	21	+23,5
Renouvellement/mise à niveau tampons	unités	30	35	50	+42,9
Réparation sur regard de visite	unités	20	4	8	+100,0
Réparation sur réseau	unités	-	1	2	+100,0
Branchement neuf	unités	9	27	-	-100,0

c) **Interventions – Postes de relèvement**

Poste de relèvement	Unité	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Réparation pompe	unités	1	2	0	-100,0
Renouvellement pompe	unités	1	2	2	-
Nettoyage et vidange des postes	unités	9	10	10	-

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce chapitre présente les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et la performance du service demandés par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007.

1) TABLEAU DES INDICATEURS

Indicateur		2021	Unité	Degré de fiabilité
Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées unitaire ou séparatif	16 408	Nombre	A
VP.056	Nombre d'abonnements	5 746	Nombre	A
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	67,07	Km	B
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	43,5	Km	B
D202.4	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,08	€ TTC/m ³	A
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	95	Valeur de 0 à 120	B
Indicateurs de performance				
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98,23	%	A
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	19	Nombre	A
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'assainissement	580	TMS	A
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100	%	A
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	26	Points	B

INDICATEURS FINANCIERS

1) LA TARIFICATION (D204.0)

Le service d'assainissement n'est pas assujéti à la T.V.A.

Son tarif est ventilé de la manière suivante :

ASSAINISSEMENT	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)	2022
Assainissement	1,2150	1,2650	1,3650	+7,9	1,4150
Part épuration délégataire	0,4460	0,4587	0,4800	+4,6	0,5287
Modernisation des réseaux de collecte	0,2330	0,2330	0,2330	-	0,2330
TOTAL	1,8940	1,9567	2,0780	+6,2	2,1767

Il existe également une modulation tarifaire en fonction du volume consommé.

TARIF GRANDS CONSOMMATEURS 2021

TRANCHES	M3	COEF.	ASSAINISSEMENT			TOTAL
			Part assain.	part épur. délégataire	Modern. réseaux	
1 à 12 000	12 000	1,00	1,3650	0,4800	0,2330	2,0780
12 001 à 24 000	12 000	0,95	1,2968	0,4560	0,2330	1,9858
24 001 à 48 000	24 000	0,90	1,2285	0,4320	0,2330	1,8935
Au-delà de 48 001		0,80	1,0920	0,3840	0,2330	1,7090

TARIF GRANDS CONSOMMATEURS 2022

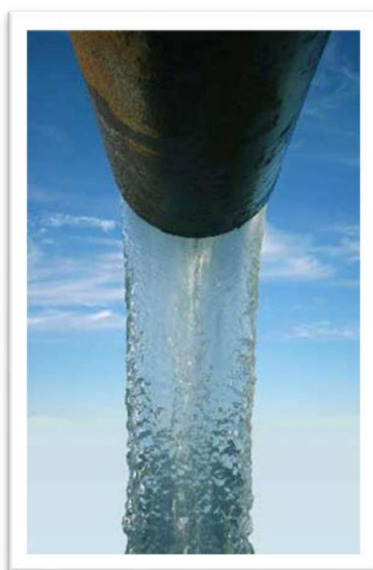
TRANCHES	M3	COEF.	ASSAINISSEMENT			TOTAL
			Part assain.	part épur. délégataire	Modern. réseaux	
1 à 6 000	6 000	1,00	1,4150	0,5287	0,2330	2,1767
6 001 à 12 000	6 000	0,90	1,2735	0,5023	0,2330	2,0088
12 001 à 24 000	12 000	0,80	1,1320	0,4758	0,2330	1,8408
Au-delà de 24 001		0,70	0,9905	0,4230	0,2330	1,6465

LES GRANDS CONSOMMATEURS

ETABLISSEMENTS	Consommation 2020 (en ³)	Consommation 2021 (en m ³)	Variation N/N-1 (%)
CENTRE HOSPITALIER Cernay	14 277	12 162	-14,8
PISCINE Cernay	4 378	à l'arrêt	-
VALMET SAS Cernay	7 986	9 924	+24,3
DU PONT DE NEMOURS Cernay	13 048	11 996	-8,1
DU PONT DE NEMOURS Sat 1 Uffholtz	2 270	3 384	+49,1
HANNECARD Cernay	8 277	1 889	-77,2
BIMA 83 Cernay	13 351	13 059	-2,2
ENDRESS HAUSER Cernay	5 967	6 733	+12,8
E. LECLERC SODICER Cernay	6 884	6 567	-4,6
BODYCOT HIT Cernay	7 544	4 215	-44,1
CAMPING DES SOURCES Wattwiller	10 207	10 853	+6,3
Institut Saint-André* (y compris zone horticole)	58 204	51 824	-11,0
TOTAL	152 393	132 606	-13,0

**L'Institut Saint-André est approvisionné en eau par le Syndicat des Eaux de Guewenheim, mais les eaux usées sont évacuées vers le réseau de Cernay.*

Commentaire : Le Centre Hospitalier, Du Pont De Nemours et BIMA 83 ne sont pas assujettis à la redevance d'épuration car ces entreprises sont conventionnées pour leurs rejets d'eaux usées.

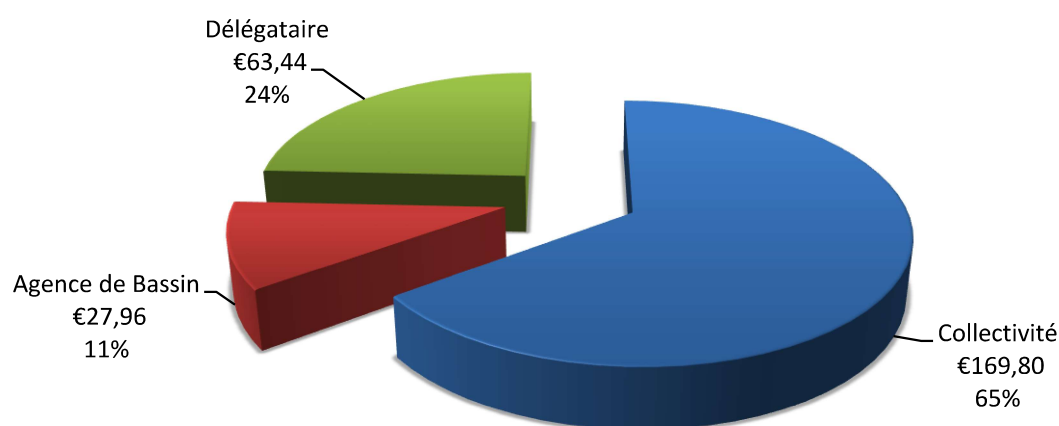


INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES

1) LES COMPOSANTS D'UNE FACTURE D'ASSAINISSEMENT D'UN MENAGE DE REFERENCE (120 M³ SUR L'ANNEE)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Unitaire Au 1 ^{er} janvier 2021	Montant	Unitaire Au 1 ^{er} janvier 2022	Montant	Variation N/N-1 (%)
Part collectivité					
Part fixe annuelle (PF)	0	0	0	0	
Assainissement (PP)	1,3650	163,80	1,4150	169,80	+3,7
Part épuration délégataire (STEU)	0,4800	57,60	0,5287	63,44	+10,1
Total assainissement hors taxes et redevances		221,40		233,24	
Part Agence de l'Eau					
Modernisation des réseaux de collecte	0,233	27,96	0,233	27,96	-
TVA		0		0	
TOTAL TTC pour 120 m³		249,36		261,20	+4,7
Répartition hors taxes et redevances					
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
Part collectivité	0	221,40	0	233,24	
Taxes et redevances		27,96		27,96	
Prix TTC au m³ (D202.4)		2,08		2,18	

Répartition facture d'assainissement de 120 m³ au 1er janvier 2022



AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

1) LA BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Section d'Investissement			
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	-	270 028,08
10	Apports, dotations	-	263 638,85
1068	Affectation du résultat	-	-
13	Subventions Investissement	-	-
16	Emprunts et dettes	466 080,40	-
20	Immobilisations incorporelles	13 185,60	-
21	Immobilisations corporelles	153 192,87	-
23	Immobilisation en cours	259 498,74	-
040	Opérations d'ordre entre sections	164 081,70	634 423,06
041	Opérations patrimoniales	-	-
RESTES A REALISER		163 050,00	8 000,00
Totaux Section Investissement		1 219 089,31	1 176 089,99
Section d'Exploitation			
002	Excédent antérieur reporté	-	981 886,58
011	Charges à caractère général	522 039,83	-
012	Charges personnel et frais assimilés	315 458,44	-
013	Atténuations de charges	-	-
014	Atténuations de produits	-	-
65	Autres charges gestion	14 466,31	-
66	Charges financières	197 956,35	-
67	Charges exceptionnelles	2 397,74	-
042	Opérations d'ordre entre sections	634 423,06	164 081,70
70	Vente de produits et prestations	-	1 717 276,87
72	Production immobilisée	-	-
74	Subventions exploitation	-	133 925,28
75	Autres produits de gestion courante	-	10 594,16
76	Produits financiers	-	-
77	Produits exceptionnels	-	2 206,96
Totaux Section Exploitation		1 692 028,25	3 009 971,55
TOTAUX GENERAUX		2 911 117,56	4 186 061,54
Solde d'exécution investissement (excédent)		-	-
Solde d'exécution exploitation (déficit)		1 274 943,98	-
TOTAUX EGAUX 2 à 2		4 186 061,54	4 186 061,54

2) LA DETTE

DETTES ET CREANCES - EMPRUNTS RECAPITULATION

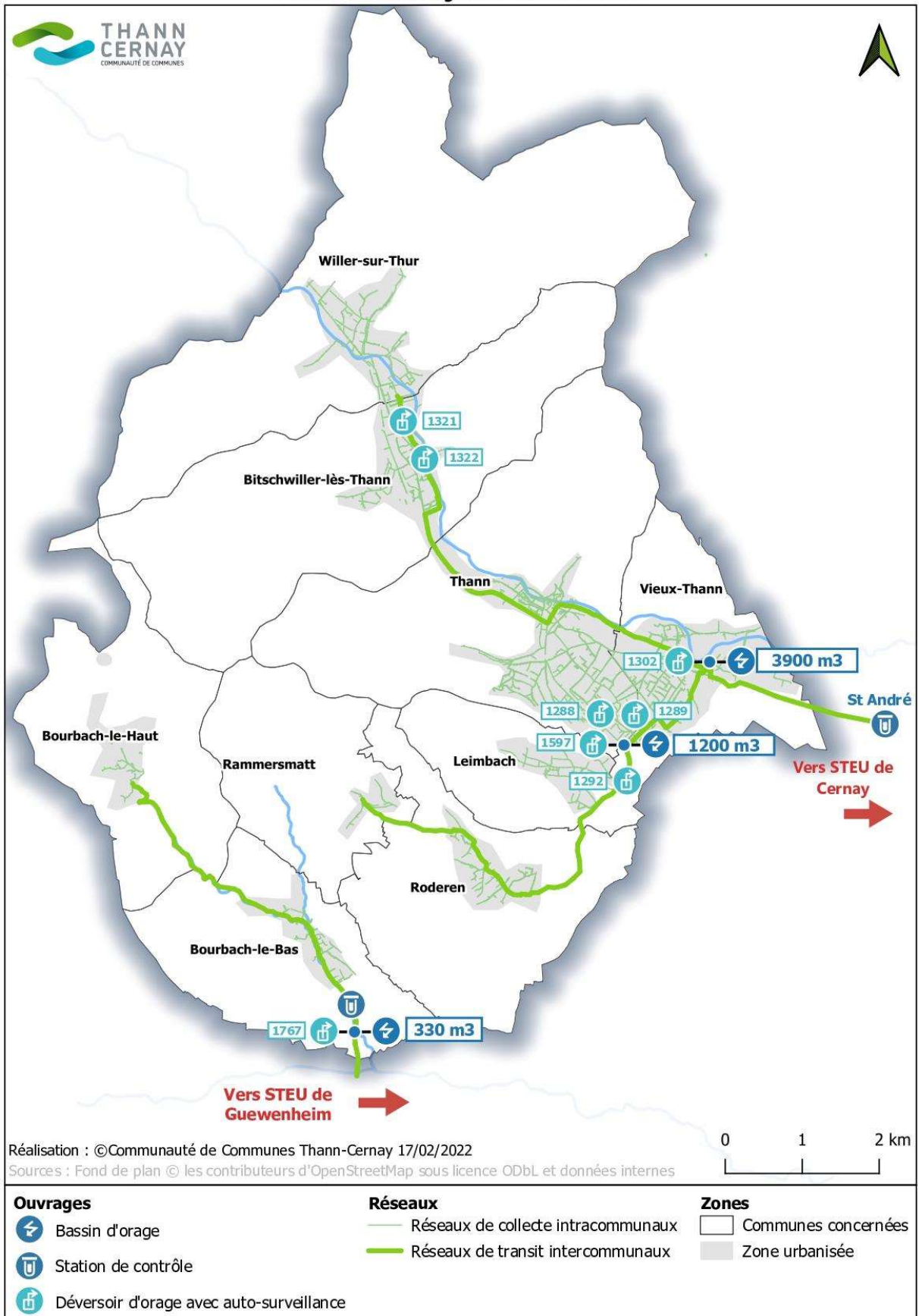
	CAPITAL RESTANT DU AU 31.12.2021	REMBOURSEMENTS 2021	
		CAPITAL	INTERETS
TOTAL	4 087 019,16	466 080,40	198 017,78



Exploitation en délégation de service public



Communauté de communes de Thann-Cernay : réseau d'assainissement secteur Thann
Périmètre d'affermage du réseau de collecte



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) MODE DE GESTION DU SERVICE

Le service est exploité en délégation de service public par contrat d'affermage.

Le contrat d'affermage a été signé avec :

Société SUEZ
11, place Edouard VII
75009 PARIS

Date de début de contrat : 01 avril 2010
Durée de la délégation : 12 ans
Date de fin de contrat : 31 mars 2022

Le périmètre d'affermage est constitué du territoire des 9 communes.

EXPLOITATION

1) LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

Volumes assujettis à l'assainissement						
Type volume	2017	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m ³)	756 369	737 460	745 276	753 612	719 701	-4,5

2) LE RESEAU

a) Le réseau par type

Répartition du linéaire de canalisation par type (ml)			
Désignation	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales hors refoulement (ml)	43 001	43 264	+0,6
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	12 694	12 979	+2,2
Linéaire de réseau unitaire hors refoulement (ml)	107 266	107 330	+0,1
Linéaire de réseau séparatif en refoulement (ml)	941	941	-
Linéaire de réseau unitaire en refoulement (ml)	503	503	-
Linéaire total (ml)	164 406	165 017	+0,4

b) Nombre d'ouvrages à entretenir

Inventaire des principaux accessoires du réseau			
Type d'accessoires	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Avaloirs	2 360	2 423	+2,7
Branchements publics eaux usées	6 903	6 704	-2,9
Ouvrages de prétraitement réseau	103	110	+6,8
Regards réseau	4 702	4 729	+0,6
Vannes	16	17	+6,3

c) Les postes de relèvement

Inventaire des installations de relevage			
Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal (m³/h)
BITSCHWILLER-LES-THANN	PR THANN LONCHAMP	1990	25
BOURBACH-LE-BAS	PR BOURBACH	2018	30
RAMMERSMATT	PR RAMMERSMATT	1988	10
RODEREN	PR RODEREN	2017	33
THANN	PR THANN Rue Henry Lebert	2014	15
	PR THANN Rue des Vignobles	2018	35
VIEUX-THANN	PR VIEUX-THANN NOMADES	2001	20
	PR VIEUX-THANN BURDA	1991	50
	PR VIEUX-THANN CERNAY 1	1992	75
	PR VIEUX-THANN CERNAY 2	1997	40
	PR VIEUX-THANN EGLANTINES	1991	60
	PR VIEUX-THANN OERTLI	1988	15
	PR VIEUX-THANN ZI	1990	95
WILLER-SUR-THUR	PR WILLER ALTRAIN	1996	22
	PR WILLER VIEIL ARMAND	1998	21

3) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS EN 2021 SUR L'ENSEMBLE DES RESEAUX

a) Curage - nettoyage

Curage préventif réseau				
	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales curé (ml)	19,77	181,2	0	-100,0
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	109,59	396,2	550,70	+39,0
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	2 340,1	2 030,25	2 507,56	+23,5
Linéaire total de réseau curé en préventif (ml)	2 469,46	2 607,65	3 058,26	+17,3
Curage ouvrages				
Nombre d'avaloir curés	3 404	3	3 505	+116 733,3
Ouvrages de prétraitement	4	9	1	-88,9

Commentaire : La campagne de curage des avaloirs a eu lieu en juin et août 2021.

b) Interventions - réparations sur le réseau

Curage curatif				
	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	132,78	0	50,47	-
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales curé (ml)	0	0	12,62	-
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	219,1	158,61	250,35	+57,8
Linéaire total de réseau curé en curatif (ml)	351,88	158,61	313,44	+97,6
Désobstructions				
Réseau	6	3	12	+300,0
Branchement	26	36	23	-36,1
Avaloir	32	43	121	+181,4

c) La surveillance du réseau

Inspections réseau				
	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées inspecté (ml)	0	41	466	+1 044,1
dont ITV (ml)	0	41	466	+1 044,1
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales inspecté (ml)	20	43	-	-100,0
dont ITV (ml)	20	43	-	-100,0
Linéaire de réseau Unitaire inspecté (ml)	41	41	2 625	+6 346,3
dont ITV (ml)	41	35	2 625	+7 353,0
dont pédestre (ml)	0	6	-	-100,0
Linéaire total inspecté	61	124	3 091	+2 392,8
dont ITV	61	118	3 091	+2 508,5
dont pédestre (ml)	0	6	-	-100,0
Visites : nombre de regards ouverts	938	869	50	-94,2

d) La conformité du système de collecte

- L'autosurveillance réseau

Instrumentation des déversoirs	
Type	2021
Taux de déversoirs d'orage (120 < charge < 600 kgDBO/j) instrumentés (%)	33
Taux de déversoirs d'orage (charge <120 kgDBO/j) instrumentés (%)	6
Taux de déversoirs d'orage (charge > 600 kgDBO/j) instrumentés (%)	100

e) Extension du réseau

- THANN
 - Rue Kléber 52 ml / Ø 200
 - Rue Clémenceau 41 ml / Ø 160

f) Renouvellement du réseau

- WILLER-sur-THUR
 - Rue des Maquisards – Tranche 2 : 485 ml / Ø 200 renouvellement du collecteur d'assainissement
 - Rue des Maquisards – Tranche 2 : 550 ml / Ø 400 pose d'un collecteur d'eaux pluviales

QUALITE DU SERVICE

1) LES ABONNES

NOMBRE D'ABONNES RACCORDES OU RACCORDABLES

Abonnés assainissement collectif	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Particuliers	6 174	6 387	6 374	-0,2
Collectivités	461	110	107	-2,7
Professionnels	429	362	363	+0,3
Total	7 064	6 859	6 844	-0,2

Commentaire : L'Office Public de l'Habitat de la ville de Thann n'existe plus, c'est Domial qui a repris l'ensemble des sites à son nom avec la création de comptes en multisites, ce qui explique la baisse du nombre de clients Collectivités entre 2019 et 2020. En parallèle, la baisse du nombre de clients professionnels est liée à un reclassement des clients dans notre logiciel clientèle.

Ceci n'impacte pas les volumes facturés.

2) RELATION CLIENTS

	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites	Oui	Oui	-
Taux de prise d'appel au CRC (%)	74,55	81,77	+9,7
Satisfaction Post Contact	7,6	7,68	+1,1
Pourcentage de clients satisfaits	76	76,78	+1,0
Nombre de réclamations écrites FP2E	59	50	-15,3
Taux de réclamations FP2E (pour 1 000 abonnés)	8,6	7,31	-15,1

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce chapitre présente les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et la performance du service demandés par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007.

1) TABLEAU DES INDICATEURS

Indicateur		2021	Unité	Degré de fiabilité
Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées unitaire ou séparatif	16 847	Nombre	B
VP.056	Nombre d'abonnements	6 844	Nombre	A
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	107,83	Km	A
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	13,92	Km	A
D202.4	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,13	€ TTC/m ³	A
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	37	Valeur de 0 à 120	B
Indicateurs de performance				
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,46	%	B
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	14	Nombre	A
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'assainissement	580	TMS	A
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100	%	A
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	10	Points	B

TARIFICATION DU SERVICE

1) MODALITES DE TARIFICATION

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	Variation N/N-1 (%)
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)	0	0	-
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
<à 6 000 m ³	0,2800	2,6678	+852,8
De 6 001 à 12 000 m ³	0,2520	2,3984	+851,7
De 12 001 à 24 000 m ³	0,2380	2,1190	+790,3
> à 24 001 m ³	0,2100	1,8496	+780,8
Délibération	10/04/2021	12/03/2022	
Part du délégataire			
Part fixe (€ HT/an)	12,78	13,64	+6,7
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
<à 6 000 m ³	0,2230	0,2378	+6,6
De 6 001 à 12 000 m ³	0,1759	0,2084	+18,5
De 12 001 à 24 000 m ³	0,1342	0,1790	+33,4
> à 24 001 m ³	0,0981	0,1496	+52,5
Taxes et redevances			
Modernisation des réseaux de collecte (€ HT/m ³)	0,2330	0,2330	-
TVA	10 %	10 %	-

Les tarifs « collectivité » ont été fixés par délibération

- ❖ du 10 avril 2021 pour le tarif au 01/01/2021
- ❖ du 12 mars 2022 pour le tarif au 01/01/2022

Les tarifs « délégataire » correspondent à l'application des modalités définies au contrat d'affermage.

Le service est assujéti à la TVA (l'assujéttissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3 000 habitants et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3 000 habitants. En cas de délégation de service public l'assujéttissement est obligatoire).

2) FACTURE TYPE

La facture assainissement collectif est composée de quatre parties correspondant aux différents bénéficiaires.

- ✓ Une partie revenant au **Fermier**. Elle comprend une *part fixe* (ou abonnement) et une *part proportionnelle* au m³ (l'ancien contrat ne comprenait pas de part fixe)
- ✓ Une partie revenant à la **Communauté de Communes**. Elle comprend uniquement une *part proportionnelle* au m³.
- ✓ Une partie revenant à l'**Agence de l'Eau**. *Redevance pour la modernisation des réseaux de collecte* en € / m³

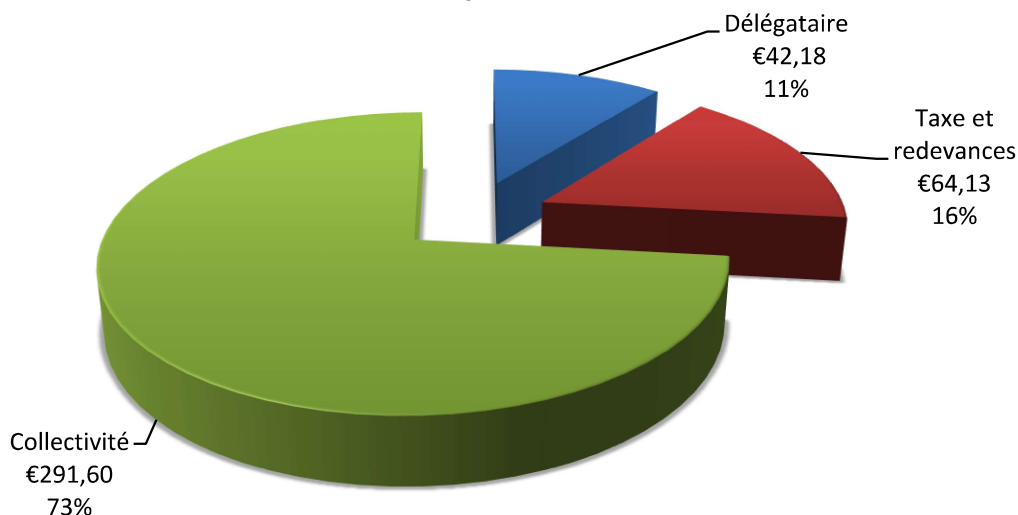
Les composantes de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120 m³) sont présentées ci-après :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Unitaire Au 1 ^{er} janvier 2021	Montant	Unitaire Au 1 ^{er} janvier 2022	Montant	Variation N/N-1 (%)
Part collectivité					
Part fixe annuelle	0	0	0	0	
Part proportionnelle	2,2800	273,60	2,4300	291,60	+6,6
Part délégataire					
Part fixe annuelle	12,78	12,78	13,64	13,64	+6,7
Part proportionnelle	0,2230	26,76	0,2378	28,54	+6,6
Total assainissement hors taxes et hors redevances		313,14		333,78	+6,6
Part Agence de l'Eau					
Modernisation des réseaux de collecte	0,2330	27,96	0,2330	27,96	-
TVA 10 %		34,11		36,17	
TOTAL TTC pour 120 m³			375,21	397,91	+6,0

Répartition hors taxes et redevances	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Part collectivité	0	273,60	0	291,60
Part exploitant	12,78	26,76		28,54
Total	12,78	300,36		320,14
Taxes et redevances		62,07		64,13
Prix TTC au m³ (D202.4)		3,13		3,32

Le rapport de la part fixe sur la totalité de la facture doit être inférieur à 30%.

Répartition pour une facture de 120 m³ au 1er janvier 2022



3) RECETTES

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021			
En euros	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
TOTAL	2 154 908	2 065 736	+4,1
Exploitation du service	342 359	348 411	+1,8
• Part fixe facturée	83 132	92 814	
• Partie proportionnelle facturée	164 549	159 815	
• Pluvial facturé	95 782	98 564	
• Variation de la part estimée sur consommations	-1 103	-3 094	
• Autres produits	0	312	
Collectivités et autres organismes publics	1 758 876	1 661 057	-5,6
• Part Collectivité	1 588 547	1 500 756	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	170 329	160 301	
Travaux attribués à titre exclusif	53 370	55 626	+4,2
• Branchements	53 370	55 626	
Produits accessoires	303	642	+111,9
• Autres produits accessoires	303	642	

4) TAUX D'IMPAYES (P257.1)

	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Créances irrécouvrables (€)	10 353,58	39 509,92	+281,6
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,45	1,76	291,1
Montant de créances TTC hors travaux supérieur à 6 mois	100 232,87	97 249,61	-3,0
Taux d'impayés sur l'année précédente (%)	1,98	1,94	-2,0

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1) MONTANTS FINANCIERS

	2020	2021
Montants des investissements pendant le dernier exercice budgétaire	359 490,74	453 610,40
Montants des subventions perçues	8 000,00	0

2) ETAT DE LA DETTE DU SERVICE (P.256.2)

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre	2 431 448,81	2 145 437,62
Remboursement en capital	276 939,32	286 211,56
Remboursement en intérêts	81 448,38	71 996,12

3) AMORTISSEMENTS

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	2020	2021
Amortissement	573 650,09	577 516,28

PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2022

Entretien et réhabilitation des réseaux

- Remplacement et mise à niveau de tampons
- Renouvellement de branchements d'eaux usées
- Inspection caméra de certains tronçons
- Entretien et curage des réseaux, avaloirs et dessableurs
- Surveillance et entretien des déversoirs d'orage et des stations de relevage
- Mise en service de la station de mesure sur le collecteur intercommunautaire.

Cernay

- Travaux divers
- Station de relevage Saint-André (interconnexion)
- Station de relevage Lotissement Les Cigogneaux

Steinbach

- Rue du Silberthal : pose d'un réseaux d'eaux usées strictes et conversion du réseau unitaire en réseau d'eau pluviales strictes

Bourbach-le-Bas

- Rues des Jardins et de Roderen : réduction des ECP

Bourbach-le-Haut

- Rue du Réservoir : extension du réseau (Ø 160 / 90 ml)

Roderen

- Rue Saint-Laurent : création d'un nouveau réseau d'eaux usées

Thann

- Rues du Kattenbachy et du Riegelsbourg : renouvellement du réseau et/ou des branchements d'eaux usées

Vieux-Thann

- Secteur rue d'Alsace : réduction des ECP et renforcement hydraulique

Willer-sur-Thur

- Rue des Maquisards : 2^{ème} tranche du renouvellement du réseau d'eaux usées et la mise en séparatif

Leimbach

- Route de Thann : déconnexion d'un bassin versant

La station de traitement des eaux usées





1) DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

➤ Exploitation de la station de traitement des eaux usées

La station de traitement des eaux usées (STEU) de Cernay, dont la maîtrise d'ouvrage relève de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, est exploitée par la société SUEZ.

Par délibération du 7 décembre 2010, le Conseil de Communauté a attribué la délégation du service à la société SUEZ à compter du 1^{er} janvier 2011, pour une durée de 12 ans.

Avenant n° 1	1 ^{er} janvier 2012	Ajustement des formules d'évolution de la rémunération du délégataire
Avenant n° 2	3 octobre 2012	Complément portant sur la rémunération, son évolution ainsi que les modalités de facturation et de paiement
Avenant n° 3	12 décembre 2015	Ajustement des formules d'évolution de la rémunération du délégataire
Avenant n° 4	1 ^{er} janvier 2021	Instrumentation de 14 déversoirs d'orage supplémentaires (avec bilans d'autosurveillance) et mise en œuvre d'un premier niveau de diagnostic permanent du système d'assainissement

➤ Les effluents traités à la station de traitement des eaux usées

L'alimentation de la STEU de Cernay se fait à l'aide d'un réseau majoritairement de type unitaire.

Les effluents proviennent des communes de CERNAY, STEINBACH, UFFHOLTZ, WATTWILLER (régie), WILLER-SUR-THUR, BITSCHWILLER-LES-THANN, LEIMBACH, RAMMERSMATT, RODEREN, THANN et VIEUX-THANN (DSP), soit au total 11 communes.

Sont par ailleurs traités les effluents de certains industriels conventionnés, qui sont :

- BIMA 83
- DU PONT DE NEMOURS
- ABATTOIR DEPARTEMENTAL DE CERNAY
- CENTRE HOSPITALIER DE CERNAY
- SYNDICAT MIXTE DU SECTEUR 4
- TANK SERVICE

Les matières de vidange en provenance de fosses septiques ou fixes répondent aux critères d'admissibilité de l'installation.

La station de traitement des eaux usées de Cernay est dimensionnée pour traiter une pollution équivalente à 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie).

a) Dimensionnement de la station

52 500 EH (*)	31 000 EH domestiques	21 500 EH industriels	1 060 m ³ /h max	25 300 m ³ /j max
---------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------------	------------------------------

Paramètres	Temps sec			Temps de pluie		
	Part domestique	Part non-domestique	Total	Part domestique	Part non-domestique	Total
DBO5 (kg/j)	1 850	630	2 480	2 775	630	3 405
DCO (kg/j)	3 700	2 600	6 300	5 550	2 600	8 150
NTK (kg/j)	400	265	665	480	265	745
MES (kg/j)	2 775	770	3 545	5 550	770	6 320
Pt (kg/j)	77	7	84	92	7	99
Débit journalier (m ³ /j)			12 650			25 300
Débit moyen horaire (m ³ /j)			527			1 054
Débit de pointe horaire (m ³ /j)			830			1 060

(*) *Equivalents habitants*

Le principe de traitement retenu est un traitement conventionnel à boues activées. Après prétraitement par dégrillage et dessablage, les étapes de dégradation biologique des pollutions carbonée, azotée et phosphorée se déroulent dans deux bassins successifs : un bassin d'anaérobiose et d'anoxie, puis un bassin d'aération.

Enfin, une clarification permet de séparer les boues produites de l'eau épurée rejetée à la Thur.

b) Norme de rejet

Le rejet des eaux traitées de l'unité de traitement se fait par l'intermédiaire de la lagune de finition avant rejet en rive droite de la Thur conformément à l'arrêté préfectoral n°2006-209-6 du 26 juillet 2006.

Les tableaux ci-dessous présentent les normes définies dans chacun des textes réglementaires.

NIVEAU DE REJET PAR TEMPS SEC

Paramètres	Concentration moyenne en mg/l		Rendement en %
DBO5	25	et	75
DCO	100	et	75
MES	30	et	90
NH4	10	et	75
NGL	15	et	70
Pt	2	et	80

NIVEAU DE REJET PAR TEMPS DE PLUIE

Paramètres	Concentration moyenne en mg/l		Rendement en %	Tolérance
DBO5	25	ou	75	Dépassement toléré 25 jours par an
DCO	100	ou	75	
MES	30	ou	90	
NH4	10	ou	75	Respect de la concentration ou du rendement en moyenne annuelle
NGL	15	ou	70	
Pt	2	ou	80	

2) L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

a) Les points de rejet autosurveillés au milieu naturel

	Site
DO 1288	Thann - Avenue de Gubbio
DO 1289	Thann - Avenue de Tonneins
DO 1292	Leimbach - Route de Masevaux
DO 1302	Vieux-Thann – Rue Guy de Place
BO 3900	Vieux-Thann – Rue Guy de Place
DO 1321	Bitschwiller-les-Thann – Rue des Tilleuls
DO 1322	Bitschwiller-les-Thann - Rue de l'Ecole
DO 1597	Thann - Avenue Pasteur
DO C2	Cernay - Quai des Platanes
DO C4	Cernay - Rue des Fabriques
DO C5	Cernay - Rue des Fabriques
DO C6	Cernay - Rue des Lauriers
DO Wa14	Wattwiller - Rue de Guebwiller

3) TRAITEMENT DES EAUX USEES REÇUES PAR LA STATION

3.1 *Le bilan hydraulique*

a) Typologie des points de mesure réglementaires SANDRE

Code Sandre du type de point réglementaire	Libellé du type de point réglementaire	Ouvrage concerné	Nombre de points possibles au sein de l'ouvrage concerné	Nature du support concerné
A2	Déversoir en tête de station	STEU	0 à 1	Eau
A3	Entrée Station	STEU	1	Eau
A4	Sortie Station	STEU	1	Eau
A5	By-pass	STEU	0 à 1	Eau

b) La pluviométrie

Le tableau suivant détaille l'évolution de la pluviométrie observée en précipitations annuelles. La pluviométrie a un impact important sur les volumes collectés et épurés et peut expliquer certains faits d'exploitation tels que les déversements.

	La pluviométrie annuelle				Variation N/N-1 (%)
	2018	2019	2020	2021	
Pluviométrie (mm)	623	734	654	808	+23,5

c) **Les volumes reçus en entrée du système de traitement (A3)**

	Volumes collectés en entrée de système de traitement				
	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes annuels (m ³)	3 882 484	4 140 405	4 067 081	4 466 295	+9,8

d) **Les volumes déversés en tête de station (A2)**

	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes annuels (m ³)	575 117	273 582	341 457	721 422	+111,3

Commentaire : Les volumes arrivant à la station d'épuration (A2+A3) sont en hausse, en lien avec une augmentation de la pluviométrie.

Les volumes déversés en tête ont été plus que doublés par rapport à 2020 en raison à la fois de l'augmentation de la pluviométrie et des problématiques du poste de relevage intermédiaire.

e) **Les volumes traités (A4)**

	2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Volumes annuels (m ³)	4 188 095	4 381 495	4 131 790	4 526 626	+9,6

Commentaire : On constate une très bonne corrélation entre les mesures de débits d'entrée et de sortie (1% d'écart moyen).

3.2 Le bilan d'exploitation

a) **Charges et concentrations entrantes en entrée de station**

Paramètres	Charges entrantes (kg/j)			
	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
Charge DBO5	1 403,00	1 282,5	1 177,7	-8,2
Charge DCO	3 561,7	3 436	3 432,9	-0,1
Charge MES	2 197,7	1 875	1 616,3	-13,8
Charge NG	360,3	360,8	340,1	-5,7
Charge N-NH4	238,8	251	NC	-
Charge Pt	43,9	41	35,4	-13,7

Commentaire : Les charges entrantes sont stables sur l'ensemble des paramètres entrée station.

b) Apports extérieurs

Le tableau suivant permet de mesurer l'évolution quantitative des apports extérieurs (hors réseau de collecte) : graisses, matières de vidange, matières de curage, ...

	Paramètres	2019	2020	2021
S12 – Apport extérieur en matière de vidange	Débit (m ³)	2 481	1 985	1 923
S12 – Apport extérieur en matière de vidange	Qmois (m ³ /mois)	207	165	161
S7 – Apport extérieur en huiles/graissses	Volume (m ³)	1 309	1 141	1 103

Commentaire : Les quantités livrées à la station sont limitées pour ne pas impacter son bon fonctionnement.

c) Consommations d'eau et de réactifs

Points prélèvement	Nature	Unité	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
S14 – Réactifs utilisés (file "eau")	Sels de Fer (FeCl ₃)	kg	99 790	79 832	-20,0
S14 – Réactifs utilisés (file "eau")	Eau potable	m ³	6 004	3 676	-38,8
S15 – Réactifs utilisés (file "boue")	Polymère (liquide)	kg	9 010	9 975	+10,7

Commentaire : Nous avons optimisé les consommations de réactifs de traitement grâce à un suivi poussé de la déphosphatation.

d) Production de boue

Données	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
MS boue (T)	583	564	580	+2,8
Siccité moyenne sortie centrifugeuse (%)	19,5	21	19,9	-5,2
Siccité moyenne sortie sécheur (%)	85,7	81	-	-

Commentaire : La production de boues est stable, à noter que les boues produites sont estimées par un calcul : Q boues*concentration recirculation.
Le sécheur est à l'arrêt total en 2021.

e) Evacuation de boue

Le tableau suivant détaille les principales caractéristiques de l'évacuation des boues produites en fonction de leur destination :

		TMB	Siccité (%)	TMS
Stock au 31/12/20	Boues séchées			0
Evacuation 2020	Boues séchées (Holcim)			0
	Boues déshydratées (Toul)	2 806	19,9	559
Stock au 31/12/21	Boues séchées			21
Total évacuation 2021				580

f) Sous-produits de traitement

Points prélèvement	Paramètres	Filière	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
S10 – Sable produit	Poids (kg)	ISDND	35 260	38 800	+10,0
S11 – Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	ISCND	38 540	47 120	+22,3

g) La consommation électrique

2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
2 183 547	1 921 187	1 679 805	1 695 388	+0,9

Commentaire : La consommation électrique en baisse entre 2018 et 2020 s'explique par l'arrêt du sécheur, ayant permis de retrouver des concentrations dans les bassins d'aérations conformes aux valeurs cibles.

h) La consommation en gaz

2018	2019	2020	2021	Variation N/N-1 (%)
2 535 416	1 517 373	18 545	642	-96,54

Commentaire : Forte diminution de la consommation de gaz puisque le sécheur a été arrêté courant 2020.

3.3 La qualité du traitement des eaux usées

a) La conformité des rejets du système de traitement

L'ARRETE PREFECTORAL

Le principal texte réglementaire régissant l'autosurveillance est l'arrêté du 21 juillet 2015, modifié par l'arrêté du 31 juillet 2020. Le tableau suivant fait office de synthèse des exigences en matière de qualité de rejets des systèmes de traitement.

Paramètres	NORMAL TEMPS SEC					NORMAL TEMPS DE PLUIE				
	Charge nominale (kg/j)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)	Valeur Réduite (mg/L)	Charge Nominale (kg/j)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)	Valeur Réduite (mg/L)
DB05	2 480	25	ET	75	50	3 405	25			50
DCO	6 300	100	ET	75	250	8 150	100			250
MeS	3 545	30	ET	90	85	6 320	30			85
NH4+		10	ET	75			10			
NG	665	15	ET	70		745	15			
Pt	84	2	ET	80		99	2			

b) Conformité par paramètre

Le détail par paramètre apparaît sur le tableau suivant :

Conformité par paramètre									
Autorisations de rejets	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. Moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement Moyen (%)	Nbre de Dépass.	Nbre de dépass. tolérés	Réduites	Conformité
2006-209-6	DB05	1 177,68	7,81	112,95	90	0	5	0	Oui
2006-209-6	DCO	3 432,85	28,98	403,85	88	0	9	0	Oui
2006-209-6	MeS	1 616,31	10,2	142,14	91	3	9	0	Oui
2006-209-6	NG	340,06	4,3	51,89	86	0	3	0	Oui
2006-209-6	N-NH4	303,32	3,55	42,86	87	0	3	0	Oui
2006-209-6	Pt	35,43	0,94	12,57	68	0	3	0	Oui

Commentaire : L'ensemble des paramètres respecte globalement les normes de rejet. On constate 3 dépassements des seuils de rejet pour le paramètre MeS tout au long de l'année, sans dépasser le nombre de dépassement tolérés dans l'année.

c) Conformité des fréquences d'analyse

Le respect du nombre d'analyses retenues par rapport au nombre prévu par l'arrêté est synthétisé dans le tableau suivant :

Conformité du planning d'analyses					
Autorisations de rejets	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
2006-209-6-2021	DBO5	52	52	52	Oui
2006-209-6-2021	DCO	104	104	99	Oui
2006-209-6-2021	MeS	104	104	99	Oui
2006-209-6-2021	NG	24	24	24	Oui
2006-209-6-2021	N-NH14	24	24	24	Oui
2006-209-6-2021	Pt	24	24	24	Oui

Commentaire : Le planning d'analyses a été respecté. Les conditions normales d'exploitation sont atteintes les jours où le débit de référence n'est pas dépassé et en l'absence de situations inhabituelles telles que décrites dans l'art. 2 de l'arrêté du 21/07/2015.

d) Conformité annuelle globale

Une station est dite conforme si et seulement si elle est globalement conforme sur l'ensemble de ses paramètres.

Conformité annuelle globale					
Commune	Site	2018	2019	2020	2021
CERNAY	STEU CERNAY	Oui	Oui	Oui	Oui

Commentaire : Le système de traitement est conforme pour l'année 2021 et respecte les normes de l'arrêté.

4) BILAN FINANCIER

a) Compte annuel de résultat de l'exploitation 2021

Détails des produits			
En euros	2021	2022	Variation N/N-1 (%)
TOTAL	869 627	847 271	-2,6
Exploitation du service	869 627	847 271	-2,6
• Part fixe facturée	14 679	0	
• Partie proportionnelle facturée	763 112	785 350	
• Conventions spéciales de déversement facturées	59 836	56 634	
• Variation de la part estimée sur consommations	32 000	5 287	
Produits accessoires	0	0	0
• Autres produits accessoires	0	0	

BILAN D'EXPLOITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

(Montants versés à SUEZ dans le cadre de la DSP,
hors rémunération au titre des industriels conventionnés pour l'exploitation de la STEU)

DEPENSES	H.T.	TVA		TTC
		TAUX	MONTANT	
Part proportionnelle aux EU pour les usagers du secteur Cernay (régie)	341 569,31	10 %	34 156,93	375 726,24
Rémunération pour le secteur Thann (DSP) au titre du renouvellement	45 773,40	10 %	4 577,34	50 350,80
Rémunération au titre du secteur Thann (DSP) pour l'exploitation de la STEU	384 191,52	10 %	38 419,15	422 610,67
Rémunération au titre du secteur Thann (DSP) pour l'exploitation du regard de comptage des effluents	2 860,08	10 %	286,01	3 146,09
Rémunération au titre du secteur Thann (DSP) pour l'exploitation du collecteur intercommunal	3 048,96	10 %	304,90	3 353,86
Rémunération au titre des industriels conventionnés pour le renouvellement	5 800,80	10 %	580,08	6380,88

TOTAL HT	783 244,07
TVA	78 323,41
DEPENSES TOTALES TTC :	861 567,48

RECETTES	
Prime A.E.R.M. (au titre de l'année 2020) <i>Montant total de la prime : 0 €, dont 54,31 % au secteur Thann : 0 € et 45,69 % au secteur Cernay : 0 €</i>	0,00
RECETTES TOTALES TTC :	0,00
Montant total des frais de fonctionnement T.T.C.	861 567,48

Présenté au Conseil de Communauté de Communes de Thann-Cernay le.....

Exploitation en régie

Présenté :

- au Conseil Municipal de la ville de Cernay le
- au Conseil Municipal de la commune de Steinbach le
- au Conseil Municipal de la commune d'Uffholtz le
- au Conseil Municipal de la commune de Wattwiller le

Exploitation en délégation de service public

Présenté :

- au Conseil Municipal de la commune de Bitschwiller-les-Thann le
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Bas le
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Haut le
- au Conseil Municipal de la commune de Leimbach le
- au Conseil Municipal de la commune de Rammersmatt le
- au Conseil Municipal de la commune de Roderen le
- au Conseil Municipal de la ville de Thann le
- au Conseil Municipal de la ville de Vieux-Thann le
- au Conseil Municipal de la commune de Willer-sur-Thur le

A Cernay, le

Le Vice-Président,